

ABÉCÉDAIRE LGBTI



ET PLUS...



NOS PUBLICATIONS

Déjà parus

- Le livret Municipales 2020
- 100 actions pour les droits des LGBTI+ dans les territoires, le livret pour les Régionales et Départementales 2021
- Le Manifest' HES 2022

À paraître

- Les communiqués de HES 2017 - 2023
- Les grands textes de HES 1983 - 2023



ABÉCÉDAIRE
LGBTI+ ET PLUS...

Maquette : Sylvie Lebrun
Coordination/Mise en page : Lennie Nicollet
Rédaction : Coordination nationale HES LGBTI+ février 2023
(sources indiquées en fin d'ouvrage)
Images : HES LGBTI+

Cet abécédaire 2023 est rédigé en écriture égalitaire et selon les différentes
recommandations de la réforme de l'orthographe de 1990

Achevé d'imprimer en France en mars 2023 - 31100 Toulouse
Première édition —Dépôt légal mars 2023

ABÉCÉDAIRE LGBTI+ ET PLUS...

HES LGBTI+



SO

MM

AI

RE



- 9 QUI SOMMES-NOUS ?
- 11 UN ABÉCÉDAIRE, MAIS POUR-
QUOI FAIRE ?
- 13 ABÉCÉDAIRE
- 67 ORGANISMES ET
INSTITUTIONS
- 75 INFOS PRATIQUES
- 76 DATES À RETENIR



QUI SOMMES-NOUS ?

HES l'acronyme pour « Homosexualités et Socialismes », est la plus ancienne association militante généraliste, mixte et laïque LGBTI+ encore en activité en France. Fondée en 1983, elle rassemble depuis 40 ans des personnes LGBTI+ (lesbiennes, gays, bis, trans, intersexes et plus) qui, avec d'autres, travaillent à faire avancer la large famille de la gauche socialiste et radicale, toutes les forces de la gauche de progrès et de l'écologie dans leurs réflexions et leurs propositions sur l'égalité et l'émancipation, contre les discriminations des lesbiennes, des gays, des bis, des trans et des intersexes.

Aujourd'hui, HES LGBTI+ ce sont des femmes et des hommes, parfois membres du Parti socialiste (PS) ou non, quelles que soient leur identité de genre et leur orientation sexuelle, qui se réunissent, débattent, produisent des idées (revendications, réformes) et luttent ensemble contre les discriminations, pour l'égalité de dignité et l'émancipation, qui sont au

cœur du combat de la gauche politique depuis plus d'un siècle. Un combat qui ambitionne de donner à chacune et à chacun les capacités économiques, sociales, civiles de maîtriser son existence, autant qu'il est possible. Indépendante des partis, ce sont les membres de HES qui choisissent les priorités et axes de travail de l'association, ses dirigeant-es, élaborent et défendent les propositions qu'elle porte au plan

local et national. Militant-es associatif-ve-s, notamment LGBTI+, et plus largement impliqué-es dans la défense des droits humains, les membres d'HES contribuent à faire avancer les forces partisans au sein desquelles ils et elles sont impliqué-es. Ce travail doit

permettre d'obtenir une meilleure prise en compte des thématiques LGBTI+ qui donnera la possibilité, in fine, à chacune et chacun de nous, de vivre dans une société plus inclusive, consciente et respectueuse de sa diversité. Association présente aux côtés des socialistes depuis sa création, HES est devenue officiellement un organisme associé du Parti socialiste en 2015 ●



UN ABÉCÉDAIRE, MAIS POURQUOI FAIRE ?

Les mots du militantisme ne sont pas un espace restreint, secret, inaccessible au plus grand nombre ou opaque. C'est précisément le contraire qui doit prévaloir, en toute transparence.

Issus des recherches scientifiques, des travaux d'universitaires et de militant-es toutes et tous bénévoles, les termes que vous allez trouver dans cet opuscule ne vous sont pas inconnus. Vous les avez déjà trouvés dans des visuels militants, vous les avez déjà entendus dans des discours, lors de marches des fiertés, lors de prises de paroles militantes à différents moments. Vous les avez aussi croisés sur les réseaux sociaux, imprimés sur des tracts, sur des affiches ou tout autre support...

Mais certains d'entre eux, à la notoriété récente ou au sens qui peuvent vous être inconnus, n'ont pas été suffisamment explicités. Certains, hélas, ont aussi largement été (ré)utilisés voire déformés par les réactionnaires, et des mouvements, organismes et personnalités de droite, d'extrême droite, diverses et variées, pour en détourner le sens, grossir honteusement un trait voulu négatif et contribuer aux confusions ambiantes.

À HES, depuis 40 ans, nous croyons fondamentalement que l'éducation populaire et la transmission militante sont au cœur des logiques de progrès et d'émancipation. Donc

l'explication et la pédagogie, le partage et la discussion sont des outils vitaux. Et parce que nous savons aussi, comme Albert Camus, que « mal nommer les choses c'est ajouter du malheur au monde », alors nous avons réalisé ce recueil dans lequel vous trouverez, explicités et parfois annotés, des termes utilisés par les personnes et associations LGBTI+ pour définir leurs actions, leurs revendications et pour se définir elles-mêmes aussi, parfois aussi des termes que les opposants à l'égalité des droits ont créés ou emploient. Nous avons utilisé des définitions scientifiques, des précisions militantes de diverses sources, en avons établi d'autres, contextualisé et annoté certaines aussi.

Ce document ne se prétend aucunement exhaustif, et n'a pas l'intention de faire une liste figée des termes que nous avons à connaître, comme militant-es, allié-es ou élu-es. Ce serait, d'une part, présomptueux et réduire un peu trop vite, ce travail permanent qu'est la lutte pour l'égalité et les droits.

Et ce serait aussi oublier que l'action militante n'a aucune limitation, que ce que nous définissons aujourd'hui ne saurait contraindre ce que nous pourrions inventer demain, et ce que d'autres construiront encore après.

Ce livret n'a comme buts que d'informer et tenter de former celles et ceux qui,

volontaires, voudraient s'engager pour les droits des personnes LGBTI+. Qui se trouvent assez curieux pour partager les luttes des militant-e-s et les engagements des acteur-ric-e-s associatif-ve-s de tout poil et qui souhaitent sincèrement avoir les mêmes bases de discussion pour un dialogue intelligible et constructif, qui ne nécessite pas au préalable d'être toutes et tous d'un même avis...

Mais il nous faut avoir des éléments partagés, pour savoir précisément de quoi nous parlons ou débattons, pour élaborer ensemble les réponses aux questions qui se présentent à nous.

Que ce soit les droits des trans ou ceux des intersexes, les questions de procréation – qu'une PMA trop tardive et au rabais n'a pas closes – à ceux de la filiation, ou plus largement notre construction commune d'une République toujours plus proche des valeurs qu'elle proclame.

Car c'est bien de là que part la conquête de nouveaux droits, reconnaître collectivement la situation de départ et qui fait s'engager des citoyen-nes pour l'améliorer.

Que les méthodes soient diverses, les préconisations différentes et les chemins pris distincts, n'empêche en rien que les buts soient

les mêmes : continuer le long combat pour les droits, contre les discriminations et les travaux pour une application toujours plus complète de notre devise républicaine et démocratique.

La liberté, l'égalité et la fraternité ne se décrètent pas, elles se construisent et consolident à chaque pas. Et l'idéal socialiste qui continue de nous animer se construit aussi

de cela : ce rocher de Sisyphe à faire rouler et rouler encore n'est en rien un problème. La lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un cœur d'homme.

Il nous faut avoir des éléments partagés, pour élaborer ensemble les réponses aux questions qui se présentent à nous

Bonne lecture et à demain, à nos côtés et ceux des associations LGBTI+ pour l'émancipation et l'égalité réelle. ●



*Lennie Nicollet,
Président de HES LGBT+*

A B C D

E F G H I

J K L M

N O P Q

R S T U V

W X Y Z

17-mai

Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie (IDAHO « International day against homophobia », devenue IDAHOBIT avec l'ajout de la biphobie, intersexophobie et transphobie)

La journée mondiale contre les LGBTphobies a été créée en mai 2005, notamment par l'universitaire, auteur et militant français Louis-Georges Tin. Cette date a été choisie symboliquement pour commémorer la décision historique, 15 ans plus tôt, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, WHO en anglais) – branche santé de l'ONU –, le 17 mai 1990, d'enfin sortir l'homosexualité de la liste des « maladies mentales ». La journée est reconnue officiellement par l'ONU depuis 2012, elle l'est également par l'Union européenne (UE).

En France, dans différentes collectivités, des initiatives contre les haines anti-LGBTI ont lieu, soutenues ou organisées par les exécutifs locaux et les tissus associatifs. Les militant·e·s élu·e·s de gauche ont à y participer et à co-construire ces initiatives ou le soutien qui leur est apporté.

190 (Le)

Centre de santé sexuelle ouvert à Paris en 2010, géré par l'association Aides et soutenu notamment par les pouvoirs publics (dont la Mairie de Paris et le gouvernement). C'est un centre de santé privé, associatif, à but non lucratif lancé par Sida Info Service et s'étant rapproché de Aides. Un des très rares lieux où viennent des personnes souhaitant évoquer leur santé sexuelle, des personnes vivant avec le VIH ou pas, voir dans un même lieu, les mêmes professionnels, au même moment.

Abolitionnisme, abolitionniste

Courant de pensée visant à l'abolition de la prostitution et refusant toutes formes de réglementation autorisant la prostitution. La décriminalisation du travail du sexe (TDS) consiste à supprimer les sanctions pénales pour le travail du sexe (en parti-

culier la prostitution). Le travail du sexe, la fourniture consensuelle de services sexuels contre de l'argent ou des biens, est criminalisé dans la plupart des pays. La décriminalisation est distincte de la légalisation (aussi appelée approche « réglementaire »). La décriminalisation du travail du sexe reste un sujet controversé. Les défenseurs de la décriminalisation soutiennent que l'élimination des sanctions pénales entourant le travail du sexe crée un environnement plus sûr pour les travailleurs du sexe, et qu'elle aide à lutter contre le trafic sexuel. Les opposants à la décriminalisation soutiennent qu'elle n'empêchera pas le proxénétisme ou la traite d'humains (ou même qu'elle augmentera) et pourrait exposer les travailleurs du sexe à un plus grand risque. La loi de 2016 votée en France, régie par les principes de l'abolitionnisme a conduit à une précarité accrue des travailleur·euse·s du sexe, par le choix de la pénalisation des clients. Des structures comme Médecins du Monde, Aides, le Planning familial ont clairement dressé un bilan très sévère de la loi et évoquent les effets négatifs et pervers du texte sur la santé, l'accès aux soins, la sécurité, la protection des personnes en situation de prostitution. . .

Voir Travail du sexe

Adelphé

Peut remplacer l'expression « frère(s) et sœur(s) ». Terme rencontré dans un contexte non binaire, afin de ne pas oublier certaines personnes n'étant ni du genre masculin ou féminin. C'est aussi un terme épïcène pour éviter des tournures répétitives.

(Voir Écriture égalitaire)

Adoption

En France, depuis la loi Taubira, tous les couples mariés ont le droit d'adopter. Les procédures et demandes d'agrément sont censées être égalitaires, mais il y a un constat clair d'une différence de traitement entre les dossiers déposés par les couples homosexuels et les couples hétéro-

sexuels.

Des scandales ont éclaté, notamment en Seine-Maritime en 2018, où le fonctionnement des services départementaux et des conseils de famille était sciemment discriminatoire et indiqués comme tels. Un rapport de l'IGAS a pointé ces défaillances. Une réforme de 2020 a permis de supprimer l'obligation maritale pour les couples désirant adopter.

Adoption de l'enfant de son conjoint

L'adoption de l'enfant du conjoint est la procédure d'adoption spécifique par laquelle un homme (une femme) peut adopter l'enfant de sa femme (son mari), enfant qu'elle (il) a eu avant son mariage ou lors d'une union précédente. Depuis la loi du 17 mai 2013, l'adoption est autorisée au sein des couples mariés de même sexe, que l'enfant soit né avant le mariage ou au cours de celui-ci.

Adoption (individuelle, monoparentale)

Adoption au cours de laquelle l'adopté·e devient légalement l'enfant d'une seule personne.

Adoption plénière

L'adopté acquiert une nouvelle filiation qui remplace celle d'origine. L'autorité parentale est exclusivement et intégralement attribuée au·x parent·s adoptif·s. En cas d'adoption de l'enfant de l'époux ou épouse, elle est exercée en commun. L'adopté·e prend automatiquement le nom de l'adoptant·e.

Adoption simple

L'adopté conserve tous ses liens avec sa famille d'origine. L'autorité parentale est exclusivement et intégralement attribuée au·x parent·s adoptif·s, sauf s'il s'agit de l'adoption d'un enfant de l'époux ou épouse. Dans ce cas, celui-ci conserve seul

l'exercice de l'autorité parentale sauf déclaration conjointe devant le directeur de greffe du tribunal judiciaire. Le nom de l'adoptant·e s'ajoute au nom de l'adopté·e ou le remplace. Sous certaines conditions, le nom d'origine peut être conservé.

Allié·e (friendly)

Personne qui ne s'identifie pas ouvertement comme LGBTI, mais qui est reconnue par les membres des communautés en question comme soutien de leur cause, défenseuse de leurs droits.

Arc-en-ciel

(drapeau arc-en-ciel « Rainbow Flag »)

Drapeau historique des luttes LGBTI conçu par l'artiste Gilbert Baker en 1978. Il est constitué de 6 couleurs (au tout début, la 1^{re} version en comptait 8) du rouge en haut, au violet en bas, lorsqu'il est hissé sur un mât. Différentes déclinaisons existent de ce drapeau et de nombreuses parties de la communauté LGBTI ont un drapeau, des couleurs, pour les identifier et les visibiliser.



Asexualité

Condition ou qualité d'asexuel.

Asexuel·le

Personne ne ressentant d'attraction sexuelle pour aucune personne.



Assignation

Fait d'inscrire un genre à la naissance de l'enfant, à partir de l'observation de ses organes génitaux externes. C'est à partir de cette observation que





Cancel culture

Concept anglophone qui affirme que des structures ou personnes prétendraient « annuler » tel ou tel élément de notre histoire, ancienne ou récente, par exemple une œuvre culturelle, mémorielle (statue) ou le nom d'un lieu, du fait d'une lecture contemporaine et actuelle du passé.

Soulignons d'ores et déjà que la quasi-totalité des « grands hommes » ou « grandes femmes » de l'histoire ont, si l'on creuse bien leurs parcours, peu ou prou adopté les usages et visions éthiques de chacune de leurs époques : inégalités entre hommes et femmes, mariages arrangés/forcés, préjugés raciaux, chauvinisme ou nationalisme, antisémitisme, colonialisme et esclavagisme, religiosité très forte... et – bien sûr –, homophobie très ancrée.

Cependant le sujet de « cancel culture » n'existe jusque là quasiment pas en France. Il n'y a pas de groupes « wokistes » qui courent le pays en vue d'effacer la France éternelle...

La vérité est plutôt que ce sont les femmes et les LGBTI qui ont été très souvent « effacé-es » de notre passé collectif, des premiers rôles dans les œuvres phares et de nos livres d'histoire. Artistes, rois et reines, homosexuels déportés : via beaucoup d'institutions, d'auteurs de nos manuels scolaires, et autres responsables d'archives et musées, on a consciencieusement tu (ou même nié) l'orientation sexuelle et les « amours minoritaires » de grand-e-s auteur-ric-e-s : voilà la vraie, très ancrée et ancienne « cancel culture », qui sévit de longue date et dans tous les pays.

Dans les États conservateurs états-unis, il y a une progression forte du contrôle (suppression, effacement, interdiction aux enfants, baisse ou privation de fonds publics) des œuvres culturelles qui émanent de personnes LGBTI, évoquent les sujets des personnes ou familles LGBTI, notamment.

Voir Wokisme



l'on inscrit sur l'état civil de la personne qu'elle a un genre auquel elle est supposée appartenir.

Bicurieux, bicurieuse

Personne qui ne s'identifie pas comme bisexuelle, mais qui ressent le désir d'avoir des relations sexuelles ou affectives avec des personnes du genre opposé à celui des personnes avec qui elle entretient habituellement des relations.


Binarité des genres, binarisme (bipartition du genre/ bipartition sexuelle)

Système de pensée « binaire » institutionnalisé qui catégorise l'éventail des identités de genre en seulement 2 genres distincts, opposés et immuables. Homme et femme institués en rôles sociaux avec des caractéristiques prédéfinies (et historiquement connotées) comme seule possibilité d'expression et d'identité de genre.

Biphobie

Dégoût, haine, crainte ou rejet de la bisexualité ou des personnes bisexuelles.

Bisexualité

Les personnes éprouvant de l'attraction sexuelle et/ou des sentiments amoureux  pour les deux genres (femmes comme hommes) ou, plus largement, le fait d'avoir des relations amoureuses et/ou sexuelles aussi bien avec des personnes du même genre qu'avec des personnes d'un autre genre. La bisexualité n'est pas une étape transitoire vers l'homosexualité, c'est une orientation parmi d'autres.

Bisexuel-le

Personne dont l'orientation sexuelle est la bisexualité.

Cdag

Centre de dépistage anonyme et gratuit, ils ont été fusionnés avec les Ciddist et remplacés par les Cegidd en 2015.

Cegidd

Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic, depuis 2015, ils ont remplacé les Cdag et les Ciddist. C'est un centre de prévention, d'information et de dépistage au sein duquel des consultations médicales et psychologiques peuvent être trouvées.

Ils peuvent se trouver dans ces centres de santé municipaux, départementaux, des hôpitaux ou dispensaires. Les professionnels médicaux présents dans les Cegidd maîtrisent les questions liées aux sexualités et aux IST, dont le VIH-sida et les éventails de préventions et traitements qui correspondent.

 sida-info-service.org/annuaire

Chemsex

Le terme est né de la contraction de « chemicals » (produits de synthèse utilisés comme drogue) et de « sex ». Le chemsex est souvent traduit en français par sexe sous produits, c'est-à-dire l'usage de drogues dans un cadre sexuel, souvent dans des soirées privées, où les produits vont être utilisés pour décupler et allonger le plaisir, lors de rapports sexuels, parfois de groupe.

Le chemsex est une pratique en développement chez les publics HSH. Les produits, les modes de consommation et les conduites induites peuvent mener à des prises de risques qui nécessitent un accompagnement à la réduction des risques.

Ciddist

Centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, ils ont été fusionnés avec les Cdag et remplacés par les Cegidd en 2015.

Choix (d'orientation sexuelle, d'identité de genre)

Aucune personne, adolescent-e ou jeune, ne « choisit », à 13, 16, 19, 24 ans, plus tôt ou plus tard, son orientation sexuelle, hétérosexuelle ou homosexuelle, ou son identité de genre. C'est une découverte, peu à peu, à tâtons et parfois dans la peur et la douleur, une prise de conscience progressive – avec déni ou acceptation – des « amitiés particulières », désirs et des attirances intimes.

Cela est subi, et non pas sélectionné délibérément et consciemment comme dans un quiz ou un QCM... Si cet état de fait est connu de la très grande majorité de la population, il demeure encore des groupes ou personnes pour continuer de parler de « choix », volontairement afin de continuer à engendrer de la confusion, de désigner plus facilement les LGBTI comme des boucs émissaires pratiques et faciles et de contribuer à la diffusion de préjugés, et le plus souvent des discours de haine.

Qui peut ainsi croire qu'un-e adolescent-e évoluant en milieu homophobe (famille, école, voisins, sport...) va choisir sciemment de devoir se cacher et se faire moquer voire violenter pendant X années ?

Pour toutes les personnes LGBTI, le seul choix auquel elles doivent faire face, c'est celui d'assumer et de rendre dicible leur orientation ou d'identité de genre.

Voir Comingout

Posez-vous la question : peut-on sérieusement croire à une décision réfléchie, le jour J « j'ai choisi, je vais être hétéro ! » ? Aucun-e scientifique ou chercheur-se, aucune étude sérieuse et reconnue ne soutient une telle hypothèse. C'est un cliché simpliste, un préjugé ancien, largement démenti par les faits, qui tiennent du délire propagé par une vision ultrareligieuse et réactionnaire des anti-LGBTI+.

NOTE

Communautarisme

Épouvantail favori des réactionnaires et homophobes. Plutôt qu'une approche sociologique ou politique (positive), ce terme est encore utilisé comme une stigmatisation courante à l'encontre de « minorités » qui refuseraient de se mélanger, seraient autocentrées.

L'un des reproches formulés pour stigmatiser le communautarisme est le recours à des réunions en non-mixité (**voir définition**). Les réunions non mixtes existent bien, mais leur finalité est fantasmée, nourrie par le discours des réactionnaires qui refusent de voir l'historique de ces pratiques, en France, depuis des décennies, dans différents champs et leur utilité dans un travail d'émancipation et de défense des droits (de tous les droits).

Le communautarisme n'est pas non plus une importation d'outre-Atlantique. Le communautarisme serait aussi toujours le fait des minorités, jamais des cercles de pouvoirs (quels qu'ils soient) auxquels les « minorités » n'ont pas accès. Avec des contours mal définis, le communautarisme est désigné comme la source de maux et continue d'être un fantôme pratique. L'organisation de groupes sociaux en structures communautaires est un fait établi depuis longtemps. Tous les champs sociaux sont concernés : professionnels, personnels, sociaux...



Note : le communautarisme n'est pas l'ennemi de l'universalisme. Les luttes « communautaristes », menées par les associations LGBTI, de lutte contre le VIH/Sida, ont conduit à l'amélioration des droits des malades, ont permis la « dépénalisation » de l'homosexualité, la dépathologisation de la transidentité, la création du Pacs, l'ouverture du mariage pour tous les couples... Des démarches visant à obtenir les mêmes droits que tous les autres citoyens.

Cinéma (et œuvres audiovisuelles)

Dès les débuts du cinéma ou presque, certains créateurs ont voulu que les productions représentent fidèlement la diversité des sociétés et individus. Au milieu de bobines oubliées, disparues ou même sciemment détruites par la classique censure homophobe (lois telles que le « Code Hays » de 1930 puis le maccarthysme dès 1950 aux États-Unis, pressions fortes des religions, de l'armée, etc.), on a miraculeusement retrouvé – dans les années 1970 – un film muet allemand de 1919, *Anders als die Andern* (*Différent des autres*) de Richard Oswald et du fameux Dr Magnus Hirschfeld. Malgré les tabous, la filiosité des studios et la censure, toute l'histoire du cinéma compte de nombreuses œuvres avec des allusions (parfois subtiles, comme dans *Hôtel du Nord* de Marcel Carné en 1938, *Spartacus* en 1960 ou encore *Lawrence d'Arabie* en 1963), personnages ou intrigues LGBT... Le tout étant souvent inspiré ou directement adapté de livres abordant déjà ces questions. Mais bien des films mettaient aussi en scène des homos en les moquant et caricaturant ou, pire, les faire se suicider ou tuer assez rapidement.

À l'été 2018, à l'initiative de la Mairie de Paris, une grande exposition gratuite s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Paris : « *Champs d'Amour, 100 ans de cinéma arc-en-ciel* », en coopération avec la Cinémathèque française, qui retraçait donc, avec des affiches, photographies, livres, costumes, scénarios de films et une centaine d'extraits de films de divers pays, résumant un siècle de créations hautes en couleur, y compris via Alfred Hitchcock, entre rires et larmes. Le nombre de festivals annuels de films LGBTI s'est d'ailleurs beaucoup développé dans les pays démocratiques non homophobes et en marge du Festival de Cannes est aussi née la « Queer Palm »... Plusieurs films eurent un impact et un succès conséquent au boxoffice, *Philadelphia*, sorti en 1993 au pic du Sida décimant les gays,

avec un réalisateur aussi confirmé que Jonathan Demme, un casting prestigieux (Tom Hanks et Denzel Washington) et un gros studio à la production, fut de ceux-là.

Au 21^e siècle, grâce à l'avancée des droits des LGBTI (légalisation, mariage, parentalité) les auteurs, réalisateurs et producteurs (de films, documentaires et séries télé) ont enfin compris que le sujet peut être abordé de manière plus détendue, en fiction pure comme *Loin du Paradis* (2002), *Le secret de Brokeback Mountain* (2005), *Carol* (2015), mais aussi en revenant sur des faits, groupes et personnages historiques marquants, de l'élu gay *Harvey Milk* (2008) à une reine lesbienne *La Favorite* (2018), au mathématicien de génie Alan Turing (*Imitation Game*, 2014), en passant par Lili Elbe (première femme trans opérée, cf. le film *The Danish Girl* de 2015) et Act Up-Paris (*120 battements par minute*, 2017)... Sans parler d'auteurs cultes ouvertement gays, lesbiennes ou trans, comme Céline Sciamma, Jean Cocteau, Pedro Almodovar, les sœurs Wachowski (cf. la saga *Matrix*), Xavier Dolan ou encore François Ozon, par exemple, dont les œuvres sont largement marquées par ces sujets.

Cis

Du latin cis « en deçà », « dans la limite de » accolé à *genre* dans la forme longue, c'est un préfixe faisant référence à l'ensemble des personnes s'identifiant comme cisgenres et cissexuelles.

Cisgenre

Personne dont l'identité de genre correspond à l'expression de genre. Se dit d'une personne qui n'est pas transgenre. La majorité de la population est cisgenre.

Cisnormativité

Préjugé culturel ou social, souvent implicite, selon lequel tout le monde est cisgenre, qui privilégie

par conséquent les identités cisgenres et néglige, ou sous-représente, les divergences de genre.

Comingout (dévoilement de son identité/sortie du placard)

Divulguer, annoncer, révéler, assumer, indiquer son orientation sexuelle ou identité de genre publiquement. Cette annonce est de la seule volonté et responsabilité de la personne concernée. On évitera vraiment d'utiliser les verbes «confesser», ou «avouer», et ce qui tomberait dans le registre «des aveux», qui ne concerne qu'une faute ou un délit ! Le comingout n'est pas une séquence unique dans la vie d'une personne, il s'agit en réalité d'une liste importante de moments durant lesquels l'orientation sexuelle ou l'identité de genre est indiquée par la personne concernée : à ses parents, au reste de sa famille, à ses ami-es, à son entourage scolaire, universitaire, dans son association, à son employeur, ses collègues de travail, à d'autres collègues dans un autre travail... la liste peut être longue. Le comingout doit être une étape rendue la plus simple et la plus rassurante possible pour qui choisit de le faire. Cela passe par une société bienveillante et inclusive, avec des droits ouverts aux personnes LGBTI et qui pénalise les discriminations et violences à leur égard. Une étude états-unienne de 2017 indiquait que le taux de suicide des jeunes LGB avait décliné au fur et à mesure de l'ouverture du mariage par les États. Des associations et particuliers ont pu la dévoiler pour des personnes LGBTI dont les déclarations et les actions contestaient les droits LGBTI, voire plus.

Voir Outing.

Communauté

Une communauté est un groupe de personnes solidaires entre elles, en particulier face à l'extérieur. Souvent, elles estiment partager une identité, des valeurs, un mode d'existence

communs. La sociologie définit la communauté comme un regroupement de personnes autour d'une thématique commune. Presque tous les partis acceptent de parler et d'échanger avec la «communauté scientifique», «communauté juive» et «communauté éducative», mais dès qu'il s'agit des LGBTI cela ferait peur ?

Complotisme (théorie du complot)

Attitude et propos consistant à mettre en cause des infos et sources fiables sur de nombreux sujets. Les médias, scientifiques, associations expertes et élu-es sont souvent contestés violemment par les personnes donnant crédit à ces mensonges... L'extrême droite est friande des différentes versions et visions que les «théories du complot» construisent. Que l'on évoque des «vérités alternatives», des «faits alternatifs» ou tout autre synonyme, ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'une vision biaisée, déformée et tordue, souvent volontairement, et sciemment pour celles et ceux qui ont aussi une stratégie politique. Les associations LGBTI ont affaire régulièrement à des accusations de pseudo «lobby» puissant qui voudrait «diffuser et répandre» l'homosexualité, la transidentité...

Congés parentaux

Macron, dans son premier mandat présidentiel (2017-22) notamment la loi de mise à jour des lois bioéthique (contenant notamment une ouverture de la PMA à toutes les femmes au rabais), a introduit une discrimination toute nouvelle entre familles concernant les gays : à l'arrivée de l'enfant dans un couple, les couples d'hommes n'ont pas le droit d'avoir les mêmes congés parentaux que les autres, hétéros ou lesbiennes ! Illogique et consternant.

Conversion («pseudo» thérapie de, thérapie réparatrice)

Pratiques visant à changer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des personnes. Ce type d'expérimentations, qui visent en priorité les mineurs et jeunes adultes, a été rejeté comme tel par tous les grands organismes de santé faisant autorité au plan continental et international. Dans leur but, celles-ci visent à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des personnes afin de les remettre dans le « droit chemin ». En général, les personnes et structures qui appuient ces pratiques sont motivées par des croyances religieuses, parmi les plus traditionalistes, visant des parents désespérés, homophobes et/ou très croyants. Ces organisations parviennent même parfois à « convaincre » des jeunes LGBTI eux-mêmes, à obtenir en quelque sorte leur consentement (mais sur la base d'infos mensongères et d'une dangereuse fausse « science » qui n'est validée par aucune autorité psychomédicale), que leur pseudoconversion est utile et nécessaire pour mener une vie ordinaire et/ou conforme à leurs préjugés haineux... Les professionnels de santé sont préoccupés par les graves torts causés à long terme aux jeunes qui ont à subir ces pratiques. Dès juin 2015, l'Onu s'est prononcée contre ces pseudos thérapies. Au niveau de l'UE, pas moins de 29 des 79 députés européens français, tous élus de droite (groupe PPE, qui inclut LR, dont Brice Hortefeux, Nadine Morano, Rachida Dati et Alain Lamassoure, alors eurodéputé-e-s) et d'extrême droite comme Nicolas Bay (passé chez Zemmour en 2022), Bernard Monot et même l'ex-n° 2 du FN Florian Philippot (pourtant gay, qui fit changer son vote à postériori) ont refusé le 1^{er} mars 2018 de voter pour l'interdiction de ces pratiques (abstention ou vote contre). Fin 2019 en France, le livre-enquête *Dieu est amour : infiltrés parmi ceux qui veulent «guérir» les homosexuels* (Flammarion) oblige chacun à voir la cruelle vérité de ces pratiques souterraines, dont s'emparent aussi deux députés en faveur des droits LGBTI, débouchant sur une

proposition de loi en 2020 qui ne sera pas reprise par la majorité de Macron. L'Argentine a interdit ce charlatanisme réactionnaire depuis fin 2010, la Californie (USA) a suivi dès 2013, l'Uruguay à l'été 2017 et Taïwan depuis début 2018. Mi-2020, 3 pays d'Europe avaient déjà officiellement interdit de telles pratiques : Malte (dès la fin 2016), l'Allemagne puis l'Albanie (mai 2020). Le Canada a aussi banni ces pratiques fin 2021. L'épisode de fin janvier 2022 (vote ultime) sur la loi bannissant enfin lesdites thérapies de conversion (donc très peu de temps avant les élections nationales, qui ont résulté en un second mandat de Macron) en France a démontré le faible intérêt de la majorité et des gouvernements du président Macron de se saisir du sujet, après même l'avoir officiellement nié mi-2021, juste 6 mois plus tôt... Sans parler du manque d'indicateurs et de moyens de suivi quant à l'interdiction réelle! Il aura fallu toute l'énergie des associations LGBTI pour enfin obtenir un texte et le faire adopter. De nombreuses interventions au Parlement ont démontré la volonté des transphobes d'utiliser l'enjeu de l'interdiction des thérapies de conversion pour les retourner comme une arme contre les transgenres choisissant de rencontrer des professionnels de santé pour les accompagner.

Voir Orientation sexuelle, Choix

Deadname (français québécois : morinom)

Prénom d'état civil de naissance d'une personne transgenre, qui l'a abandonné. S'y référer, alors que le prénom d'usage de la personne est connu, est considéré comme une insulte, du mépris.

Dégenerer

Déconstruire les aspects genrés. Un emploi, une fonction, un établissement ou un lieu peuvent être genrés, rendant l'accès à celui-ci impossible,





Support LOVE WINS
LOVE WINS
LOVE WINS
live and let love
RIGHT

LOVE WINS
Support LOVE
LOVE WINS
LOVE WINS
live and let love
RIGHT

LOVE WINS
live and let love
LOVE WINS
Support LOVE
LOVE WINS
RIGHT

Support LOVE WINS
LOVE WINS
LOVE WINS
live and let love
LOVE WINS
RIGHT

LOVE WINS
Support LOVE
LOVE WINS
LOVE WINS
live and let love
RIGHT

difficile ou dangereux pour les personnes dont l'identité de genre n'est pas conforme ou encore dont le genre n'est pas socialement valorisé. Parmi les espaces dits genrés, on compte une majorité de toilettes, de centres d'hébergement, de centres de désintoxication et de réinsertion, de centres de détention...

voir **Genre (études de)**

Dépénalisation

La France a sorti de son code pénal « l'homosexualité » après la Révolution française, unique pays à avoir agi ainsi au 18^e siècle, et grâce aux talents du juriste Cambacérès elle ne sera pas non plus évoquée dans le Code civil de 1804... À l'arrivée de François Mitterrand et donc de la gauche au pouvoir, en 1981-82, les ministres de la Justice, Robert Badinter, et de l'Intérieur, Gaston Defferre, font supprimer les « fichiers homos » de la police et défendent la proposition de loi no 527 « tendant à abroger l'alinéa 2 de l'article 331 du Code pénal ». Celle-ci est déposée par le député PS Raymond Forni. La proposition de loi de la gauche visait à remettre au même niveau les âges de consentement pour les relations sexuelles. La distinction discriminatoire, que le régime pétainiste avait introduite, dans l'âge entre rapports homosexuels et hétérosexuels, fut ainsi supprimée officiellement à la promulgation de la loi, le 4 août 1982.

À lire *Loi du 6 août 1942 - Après son café au lait et sa tartine, Pétain réprima l'homosexualité* (Denis Quinqueton, Fondation Jean-Jaurès/HES)

Voir Fichiers

Le combat pour la « dépenalisation universelle » de l'homosexualité reste encore d'actualité. Dans 69 pays sur 193, l'homosexualité est interdite. Et dans 11 pays : le Nigéria, l'Afghanistan, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Brunei, la Mauritanie, le Yémen, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Pakistan et la Somalie, elle reste passible de la peine de mort (par pendaison, décapitation au sabre). Français

Hollande fut le tout premier chef d'État à se prononcer, à la tribune de l'assemblée générale de l'Onu pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité, fin septembre 2012.

Déportation (d'homosexuels par le régime nazi)

Le fait historique est étayé, reconnu par les chercheurs et historiens, dont la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Le régime nazi a aussi pourchassé, brutalisé, torturé, parfois violé, exécuté sur place ou déporté des milliers de gays et lesbiennes de tous les territoires conquis. Il s'est notamment appuyé sur des règles et lois homophobes déjà existantes en Allemagne, comme le tragique « paragraphe 175 » (qui datait de 1871). Les homos déportés et tués portaient notamment le triangle rose (symbole repris des décennies plus tard par des activistes LGBTI et antisida, dont Act Up). La Gestapo, dès 1940, s'est notamment emparée de ces personnes en utilisant les fichiers d'homos de la police française...

La pièce de théâtre à succès *Bent* (un livre – en 1981 – et un film – en 1997 – en ont été tirés) traitait de ce sujet dès 1979 à Londres. La France a reconnu pour la toute première fois ce fait historique grâce au gouvernement de gauche de Lionel Jospin : le 26 avril 2001, ce Premier ministre socialiste cite clairement la déportation pour homosexualité lors de la cérémonie d'inauguration de plaque dans l'Hôtel des Invalides : « *Il est important que notre pays reconnaisse pleinement les persécutions perpétrées durant l'Occupation contre certaines minorités — les réfugiés espagnols, les Tsiganes ou les homosexuels. Nul ne doit rester à l'écart de cette entreprise de mémoire.* »

C'est aussi le fruit d'un long travail de militants, d'associations expertes (dont Le Mémorial de la Déportation Homosexuelle/MDH et Les Oublié-e-s de la Mémoire) et d'historien-ne-s, notamment sur la base de très rares et courageux témoins

survivants, dont Pierre Seel (via un livre coécrit avec le journaliste et militant pionnier Jean Le Bitoux, paru en 1994). Et une remarquable exposition (gratuite), très documentée, sur ce sujet a d'ailleurs eu lieu au Mémorial de la Shoah (à Paris) en 2021-22. Il serait grand temps que ces victimes avérées soient partout commémorées dans les cérémonies de déportation (c'est hélas encore refusé dans certains territoires), et entrent systématiquement dans les livres scolaires et cours d'histoire en France.

N. B. : presque tous les dictateurs et régimes autoritaires ont fiché, pourchassé, persécuté, emprisonné et même tué les LGBTI dans l'histoire, ce fut évidemment le cas du fasciste Mussolini en Italie qui créa notamment, à la fin des années 1930, un bagne pour homos sur la petite île de San Domini (notamment la BD *En Italie, il n'y a que des vrais hommes*, parue en 2010). Et l'homosexualité est restée un délit pénal dans plusieurs républiques soviétiques dans les années 1920.

Voir Dépénalisation

Discrimination

Le cadre normatif général de la discrimination est fixé par l'article 1er de la loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire. Cette définition est déclinée dans le Code pénal, aux articles 225-1 et suivants ainsi qu'à l'article L. 11132-1 et suivant du Code du travail notamment. La discrimination y est constituée par « toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de :

- leur origine,
- leur sexe,
- leur situation de famille,
- leur grossesse,
- leur apparence physique,
- la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue,
- leur patronyme,
- leur lieu de résidence

- leur domiciliation bancaire,
- leur état de santé,
- leur perte d'autonomie,
- leur handicap,
- leurs caractéristiques génétiques,
- leurs mœurs,
- leur orientation sexuelle,
- leur identité de genre,
- leur âge,
- leurs opinions politiques,
- leurs activités syndicales,
- leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français,
- leur appartenance ou - leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation,
- une prétendue race ou - une religion déterminée.»

Drag

(Drag king, drag queen, drag queer)

Pratique artistique de transformation de genre. Performance de genre volontairement exagérée (noms de scène, costumes, maquillages, chaussures). On parle de drag queen (personne de genre masculin qui performe le genre féminin) ou de drag king (personne de genre féminin qui performe le genre masculin) mais aussi de drag queer. Ces performances ont été notamment popularisées par l'émission télé *Drag Race* de l'artiste états-unien Ru Paul, déclinée en France avec succès à l'été 2022, sur le service public. Art lié au travestissement, le drag y rajoute un aspect militant, car il dénonce à sa manière les normes et les stéréotypes de genre.

Drapeau

(Voir Arc-en-ciel)

Droit à la santé sexuelle et reproductive, DSSR

Consacrés par la Conférence sur la population et le développement du Caire (1994) qui, pour la première fois, a introduit le concept de santé

NOTE

Droits LGBTI

L'expression «Droits LGBTI» peut être lue comme une synecdoque. Il s'agit en réalité de parler des droits des personnes LGBTI (de la lutte pour les droits des personnes LGBTI) lorsque l'on rencontre cette expression. Les combats des associations et des militant-es pour les libertés et l'égalité, est celui d'ouvrir des droits aux personnes à qui ils sont refusés, ici les personnes LGBTI. Et également pour construire d'autres droits ou les créer sans exclusive, au nom de l'égalité.



Cette expression peut parfois se trouver au sein d'expression d'opposants aux droits des personnes LGBTI qui voudraient faire croire que le combat associatif, les actions des partis de gauche et écologistes voudraient faire des personnes LGBTI des titulaires de droits particuliers, les plaçant au-dessus du reste de la société...

Cela doit nous rappeler que la sémantique reste un outil politique important. Il faut que les combattant-es pour les droits et libertés évitent les raccourcis lorsque les discussions se font avec des personnes éloignées des sujets LGBTI, et qui souhaitent comprendre sincèrement les enjeux et les positions.

E

NOTE

Écriture égalitaire (écriture ou grammaire inclusive, langage épïcène)

Le langage épïcène et ses synonymes désignent le parti pris d'utiliser différentes règles grammaticales et pratiques de rédaction et de discours qui cherchent à éviter toute discrimination sexiste par le langage ou l'écriture. Notamment l'invisibilisation des femmes. Cela se fait à travers le choix des mots, la syntaxe, la grammaire ou la typographie.

//

Un style « épïcène » tend à éviter une discrimination, perçue comme étant forcée par les normes imposées de la langue (des règles d'accord précisant que le masculin l'emporte sur le féminin sont des constructions sexistes délibérées du 18^e siècle), entre les genres masculin et féminin. L'emploi de formules conservant l'orthographe ancienne et de termes ne variant pas de genre est utile, par exemple : dynamique, scientifique, utile, célèbre, responsable, enthousiaste, adepte, spécialiste, authentique, cadre, membre, critique, psychologue, adversaire, adulte, aimable, journaliste, habile, autonome, architecte, « toutes et tous/Français et Français/hommes et femmes »... Cela peut aussi être l'utilisation de l'accord de proximité ou de majorité, vient changer ces constructions.

Ce style de langage peut rajouter des difficultés pour les personnes ayant des soucis avec la maîtrise de la langue et/ou porteuses de handicaps (logiciel lisant des textes pour les non-voyants, par exemple) qui ont besoin d'une aide technologique pour la lecture, technologies plus ou moins coûteuses et simples à faire évoluer. Cela rajoute aussi, pour les personnes aux difficultés de lecture et écriture, des difficultés qu'il ne faut pas nier. Toutefois, le combat pour une visibilité des combats féministes contre la domination masculine, donc pour l'égalité réelle, est aussi une lutte autour de la langue et de son système de règles.

Le point médian n'est pas la seule manière d'écriture égalitaire, utiliser de nouveaux mots créant des pronoms (**Voir Ici**), doubler les adjectifs ou les noms avec leur déclinaison masculine et féminine, utiliser des périphrases ou des tournures verbales impersonnelles sont des outils possibles.

sexuelle et reproductive, puis par le Programme d'action de Pékin (1995), les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) peuvent être définis comme le droit d'accéder tout au long de la vie à la santé sexuelle, à l'information et l'éducation en matière de sexualité, à une vie sexuelle satisfaisante, sûre et agréable, sans contraintes ni violences, à la liberté de choisir d'avoir ou non des enfants et de décider du moment de leur naissance et, plus généralement, à la liberté de choix en matière de sexualité. Les DSSR incluent le droit dévolu à chacun(e) à exercer un contrôle plein et entier sur les aspects élémentaires de sa vie privée sans s'exposer à la stigmatisation, la contrainte, aux discriminations ou à la violence. Les DSSR comprennent ainsi différentes dimensions: l'éducation complète à la sexualité, le droit à l'avortement sûr et sécurisé et à la contraception, les politiques de planning familial, la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles, et la protection contre les pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines ou les mariages précoces.

Droits de cohabitation

Deux personnes vivant ensemble à la même adresse peuvent, dans différents pays d'Europe (et dans certaines régions), rédiger un document qui permet d'attester qu'ils cohabitent et jouir de certains droits afférents (plus ou moins limités). En France, par exemple, le concubinage est légalement reconnu depuis 1999.

Éducation

Voir [Intervention en milieu scolaire](#), [Harcèlement](#), [Suicide](#)

Extrême droite

L'extrême droite, de tout temps et en tous pays, a toujours été hostile aux droits des LGBTI. Réactionnaire, ultraconservatrice et très liée aux reli-

gions. En France elle a été opposée à la dépénalisation de 1981-82, violente au sujet du VIH/Sida et de ses victimes dans les années 1980-90, puis farouchement hostile au Pacs en 1998-99, contre mariage et adoption pour les LGBTI en 2012-13, contre la PMA en 2021-22, constamment remontée contre les trans et cette mouvance de la droite extrême reste globalement contre la visibilité (même dans les films), les subventions pour les structures et manifestations en faveur des droits des personnes LGBTI.

Voir [Réactionnaires](#), [Homonaționalisme](#)

Famille choisie (famille de préférence/famille élective/réseau de soutien/soutien social)

Ensemble des liens affectifs qui constituent le réseau de soutien d'une personne. Les personnes des minorités sexuelles et de genre vivent de manière disproportionnée des ruptures avec leur famille biologique ou adoptive. En l'absence d'une famille, plusieurs reconstituent ces liens profonds et durables avec des personnes de leurs communautés.

Féminicides

Meurtre ou suicide forcé d'une femme en raison de son genre, et ce quels que soit son âge ou les circonstances. Les féminicides s'inscrivent dans un contexte de violences patriarcales et/ou au croisement d'autres systèmes d'oppression. Si certains ont longtemps parlé de « drame familial » ou de « crime passionnel », ces appellations minimisant l'aspect sexiste sont à présent totalement périmées. Les associations féministes comptent, mois après mois, le nombre de femmes tuées par un proche (conjoint, ex-conjoint, parent), afin de visibiliser ce phénomène. Ces données étaient longtemps morcelées et méconnues ou présentées de manière romancée comme des « crimes passionnels », alors qu'il s'agit bien d'un meurtre

ciblant une femme. Ce décompte nécessaire a montré hélas une tendance nette à la hausse sous le mandat d'Emmanuel Macron, loin des discours rassurants ou autosatisfaits des gouvernements et ministres successifs depuis 2017.

On a dénombré 147 féminicides en 2022 rien qu'en France, soit 1 tous les 2,5 jours, presque 3 par semaine !

Féminisme

Mouvement qui prône l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie privée et la vie publique. Le féminisme s'incarne dans les droits des femmes. Ce mouvement est à la fois politique, associatif, social, culturel, intellectuel... Depuis Mai-68 au moins, les combats pour les droits des femmes se retrouvent régulièrement en lien, des plus proches aux moins resserrés avec ceux des droits des homosexuels/LGBTI. Ces mouvements féministes (clairement de gauche!), donc le MLF (Mouvement de libération des femmes) et le MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception), comportaient en outre de nombreuses femmes lesbiennes et bisexuelles... Les combats féministes contre l'essentialisation, les inégalités de genre, les violences et les assignations que les normes culturelles et sociales ainsi que les lois d'une société matricée par le patriarcat se retrouvent dans un sillon identique à celui du mouvement pour les droits des LGBTI qui ont à se débattre également avec ces mêmes contraintes.

L'un des épisodes marquant de la lutte contemporaine pour les droits des LGBTI, est la prise de parole de militant-es lors de l'émission de radio *Allo Ménie* (de Ménie Grégoire) sur RTL, en mars 1971, qui évoquait « *l'homosexualité, ce douloureux problème* ». Elle a été organisée et menée par des militantes féministes.

Encore en 2023, on notera que de trop nombreuses femmes de droite tiennent à dire « *je ne suis pas féministe* », comme si cela était un adjectif

infamant, et que des femmes élues LR et RN jugent toujours hélas pertinent de dire « Madame le maire/député/président » ou se décrivent sur leur papier à entête, ou dans leurs biographies sur les profils sociaux, comme « ancien ministre » et non « ancienne »... alors que dire « *une* maire », « *une* députée » et « *une* ministre » est depuis assez longtemps bien passé dans le langage courant et les dictionnaires de français.

Fichiers

En février 2020, le ministère de l'Intérieur publiait un décret créant officiellement une application. Ce nouvel outil « Gend'Notes », destiné aux gendarmes, qui collecterait des données telles que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, la santé, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle. Ce recueil d'informations, massif et numérisé créerait un fichier jamais vu jusqu'alors, dont les conséquences, jusqu'à celles connues sous le régime de Vichy, ne sauraient être maîtrisées par personne.

HES, avec d'autres structures telles que la LDH, a fait un recours en justice contre ce décret. La première des questions était celle du respect de la vie privée, sans compter une collecte importante, une conservation longue et un croisement potentiellement fort des données recueillies ou annotées. Les données de GendNotes étaient, selon les termes du décret, consultables par des maires également, laissant libre cours à de potentielles discriminations contre des opposants, des citoyen-nes engagé-es, notamment dans les communes dirigées par l'extrême droite.

Le Conseil d'État a condamné l'État à réécrire son décret. Mais la question des fichiers restent toujours d'actualité et ne se limite pas aux seuls fichiers de police, aux seuls fichiers constitués par les autorités publiques, nationales ou locales, mais également à toutes les données que les applications de notre société numérique peuvent

généraliser, et être monétisés.

À lire : *Manifest' HES 2022*, chapitre « Défendre toutes les libertés, publiques et individuelles » sur www.hes.lgbt

Voir **Dépénalisation**

Fiertés LGBTI+ (Marche des)

Les événements et les Marches des Fiertés LGBTI (ex « Gay Pride ») du dernier quart du 20^e siècle sont des manifestations annuelles contre l'homophobie, la biphobie, la lesbophobie, la transphobie et en faveur de droits égaux pour les LGBTI+. En France, elles sont le plus souvent portées et organisées par un collectif associatif local/régional, mettant en avant la lutte contre les haines antiLGBTI, la défense des droits des LGBTI et les diverses luttes actuelles autour de ces thèmes, ou traversées par eux.

On compte des dizaines de marches annuelles dans diverses villes et régions de France (dans des chefs-lieux de région, de département ou d'autres communes!). La plus ancienne et plus grosse marche de France a lieu à Paris (depuis juin 1977), généralement le tout dernier samedi de juin. De nombreuses marches ont lieu en France, en Europe et partout dans le monde démocratique (parfois aussi dans quelques régimes autoritaires et pays aux lois/règles homophobes).

Fiertés progressistes, Fiertés intersexe, drapeau des (Progress Pride flag, Intersex Pride Flag)

Le drapeau arc-en-ciel (voir **Arc-en-ciel**) est un drapeau hérité des premiers mouvements de lutte LGBTI états-unien, californien précisément. Illustrant une révision technique et esthétique, il est à l'origine des



différents drapeaux des communautés LGBTI.

En 2018, Daniel Quasar, artiste non-binaire a proposé une nouvelle version du drapeau incluant de nouvelles couleurs en les situant



près du mat, sous forme de flèches. Il avait pour but de montrer la nécessité d'inclusion des communautés noires et latinas au sein du tissu LGBTI et également des trans : « *La flèche pointe vers la droite pour montrer un mouvement vers l'avant [...] et illustre que des progrès [vers l'inclusivité] doivent encore être faits* ». C'est une œuvre sous licence Creative Commons

En 2021, Valentino Vecchietti, chroniqueur intersexe a proposé une édition revue de ce drapeau pour y intégrer les symboles de la fierté intersexe. Ce sont de nouveaux drapeaux correspondant aux besoins de visibilité et illustrant les dynamiques au sein du mouvement LGBTI. Chaque époque propose, invente et livre ses symboles correspondant à l'esprit du temps aux questions saillantes et enjeux médiatiques également.

FtM (anglais : female to male)

Personne effectuant une **transition** (sociale et/ou médicale) d'une assignation féminine vers un genre masculin. On parle donc de lui au masculin.

FtX (anglais : female to X)

Personne effectuant une transition (sociale et/ou médicale) d'une assignation féminine vers un genre non binaire. On parle d'iel au neutre ou dans le genre que la personne indique.

Gay

Homme qui est sexuellement ou émotionnellement attiré par d'autres hommes. Le terme gay peut être considéré comme plus neutre et positif que « homosexuel », parce qu'il sort du strict cadre de

la sexualité, et n'est pas pathologisant. Le terme est parfois utilisé (notamment dans le monde anglo-saxon) pour couvrir de façon large, le spectre LGBT/LGBTI, c'est un usage souvent jugé passé puisqu'il invisibilise le reste du spectre.

Gay Games

(Voir Sport)

Genre

L'ensemble des perceptions et expériences d'une personne de la masculinité et la féminité, et ce qui est lié à la construction sociale qui permet que certains comportements et certaines attitudes soient définis comme étant ceux d'un homme ou d'une femme.

Genre (changement à l'état civil)

Depuis la loi de modernisation pour une justice du 21^e siècle, votée en 2016, le changement de genre à l'état civil n'a plus comme préalable obligatoire, la stérilisation et a été dépsychiatrisé, c'est-à-dire qu'il n'y a pas besoin pour une personne trans de passer devant un professionnel de santé et en obtenir un document afin de faire son changement de genre à l'état civil. Il peut être fait en même temps qu'une demande de changement de prénom dans une même requête, auprès du tribunal de grande instance. Le changement de prénom seul peut-être fait devant un officier d'état civil.

Genre (changement médical)

Chirurgie de réassignation sexuelle,
CRS/changement de sexe/
réassignation sexuelle

Processus médico-chirurgical possiblement suivi par une personne transgenre grâce auquel les caractéristiques anatomiques sexuelles sont

modifiées, à travers une ou plusieurs opérations, pour mieux correspondre à son identité de genre. Un traitement hormonal peut s'ensuivre, indiquant la nécessité d'une médication régulière. À de nombreuses reprises, les associations trans ont dénoncé des pénuries de médicaments qui impliquaient de refuser de vendre une partie du stock aux personnes trans sous traitement, pour le réserver à des patients considérés comme plus légitimes par les pharmacies.

Genre (dysphorie de)

Diagnostic clinique qui confirme de manière officielle un désaccord entre le sexe biologique et l'identité de genre d'une personne. Perturbation liée à un sentiment déplaisant et dérangentant d'inconfort. La dysphorie de genre peut être utilisée pour décrire la détresse de certaines personnes trans face à un sentiment d'inadéquation entre l'assignation et l'identité de genre, cette dysphorie est créée par la pression sociale et la cisnormativité.

Genre (études de)

Champ de recherche scientifique qui s'attache à étudier les rôles et représentations des hommes et des femmes dans les sociétés et les rapports sociaux entre les sexes. Les études de genre proposent une démarche de réflexion et répertorient ce qui définit le masculin et le féminin dans différents lieux et à différentes époques, et s'interrogent sur la manière dont les normes se reproduisent au point de sembler « naturelles ».

Genre (expression de genre)

Cela renvoie à l'expression de l'identité de genre d'une personne. Il est usuel que les personnes cherchent à faire correspondre leur expression de genre et leur présentation (accoutrement) avec leur identité de genre. Cela n'a pas de lien avec le sexe qui leur a été assigné à la naissance. L'exté-


riorisation de l'identité de genre peut passer par des choix de coiffure, vêtements, accessoires, langage corporel et voix.

Genre (identité de)

Genre auquel une personne appartient. Le sexe et le genre d'une personne ne renvoient pas aux mêmes définitions. Expérience individuelle du genre d'une personne, qui peut correspondre ou non à son sexe biologique ou assigné à la naissance et qui peut impliquer, selon son choix, des modifications corporelles, des choix esthétiques ou toutes autres expressions de genre, dont l'habillement ou la façon de se conduire. Une personne peut ainsi s'identifier comme homme, femme ou encore se situer quelque part entre ces deux pôles, et ce, indépendamment de son sexe biologique. Comme elle reflète la perception d'une personne envers elle-même, l'identité de genre n'est pas nécessairement extériorisée et peut donc demeurer invisible au regard des autres. Le genre est une construction sociale. Le genre peut correspondre, ou non, au sexe assigné à la naissance.

Genre (théorie du)

Une théorie qui... n'existe pas ! Il existe bien des études de genre (anglais : gender studies), mais cela n'a rien à voir avec une théorie à appliquer ici ou là, approuvée ou réprouvée. Tout le reste est une fumisterie et participe d'une tentative d'escroquerie intellectuelle réactionnaire visant à couvrir des discriminations. Très prisée des réactionnaires et ignorant-e-s, « la théorie du genre », « le genre », voire « le djandeur », est une phrase-réflexe signalant immédiatement un interlocuteur comme suffisamment idiot pour croire aux mensonges diffusés par des canaux peu fiables et décrédibilisés. Les responsables politiques préféreront avoir le courage de

 *chercher la vérité et de la dire, et de ne pas subir la loi du mensonge* : les recherches et études de genre existent et sont à valoriser, la théorie du genre, non.

Genre (troisième)

L'existence de personnes qui sortent de la division binaire des genres, par leur expression ou identité, est loin d'être récente. Et différentes cultures et ethnies, à travers le monde, ont utilisé et continuent de le faire, des dénominations pour désigner des personnes qui « ne rentrent pas dans les cases » du genre. Ces termes peuvent être rencontrés dans différents pays et constituer des appellations parmi, ou à côté de la communauté LGBTI que les responsables politiques, de santé, sociaux... peuvent rencontrer.

Voir Non-binarité

Hijra

En Inde, ces sont des femmes transgenres (Voir MtF), qui ont tendance à vivre dans des communautés avec un gourou local, ont subi des rites d'initiation ou les étapes de modification du corps. Elles doivent gagner leur vie par le travail du sexe, la mendicité ou la danse pendant les festivals et les occasions propices. Longue tradition/culture et liens sociaux solides formalisés par un rituel appelé « reet » (devenir membre de la communauté Hijra).

Deux esprits

Un genre culturellement distinct qui décrit les autochtones d'Amérique du Nord (parfois nommés « amérindiens ») qui remplissent l'un des nombreux rôles mixtes que l'on retrouve traditionnellement chez de nombreux autochtones américains et groupes autochtones des « Premières nations du Canada ». Les rôles mixtes de genre englobés par le terme comprenaient historiquement le port des vêtements et l'exécution du travail

Gestation pour autrui (GPA, maternité pour autrui, maternité de substitution)

Procédé par lequel une femme (une personne au système reproductif féminin) porte et donne naissance à un enfant qui n'est pas issu de ses gamètes, et qui sera élevé par une ou plusieurs autres personnes. La gestation pour autrui n'est pas exclusive aux personnes LGBTI, loin de là. La grande majorité des personnes ayant recours à la GPA sont des couples hétérosexuels.



Note : la question n'est pas de savoir s'il est possible d'avoir recours à la GPA. Cette question a été posée à la science qui y a répondu favorablement et à différents pays qui l'ont approuvée et légalisée. Il nous revient, à nous citoyen-nes, de composer avec cette réalité scientifique, dans un monde ouvert où l'on touche très vite les limites d'une législation nationale en la matière.

La France a été condamnée à de multiples reprises pour la manière dont elle traite les enfants nés légalement ainsi à l'étranger, niant leurs parents, leurs familles et leurs droits, pourtant, des arrêts de la Cour de cassation ont fait droit à ces familles. Ce sont les conservateurs qui maintiennent le statu quo, et surtout le tabou, dans le débat public, favorisant le développement des pratiques commerciales de la GPA qui n'attendent rien ni personne pour prospérer dans les pires conditions.

Les interdits mènent à la création de systèmes organisés hors-la-loi qui ne garantissent ni un déroulement « éthique » du processus ni un suivi médical correct pour la gestatrice et l'enfant. Il est urgent de concevoir un modèle juridique de GPA éthique en France, à but non lucratif, en se nourrissant des expériences concluantes en la matière.

C'est l'honneur de la France d'avoir un système de don de sang, de gamètes et d'organes organisés autour du bénévolat et de la non commercialisation. Ce serait une nouvelle étape que de mettre en place un système qui refusera, également, de considérer la GPA d'un point de vue consumériste et mercantile.



associé aux hommes et aux femmes. Ce terme anglais est sorti en 1990 d'une conférence inter-tribale amérindienne/Premières nations, gaie/ lesbienne américaine. Une traduction directe du terme ojibwé, Niizh manidoowag, « bispirituel » ou « bispirituel » est habituellement utilisée pour désigner une personne dont le corps abrite simultanément un esprit masculin et un esprit féminin.

Mahu

Dans la culture traditionnelle hawaïenne, ces personnes sont considérées comme le troisième sexe, les personnes qui ne sont ni des femmes ni des hommes. De nos jours à Hawaï, c'est un mot argotique couramment utilisé pour désigner les personnes transgenres. Les étudiants asiatiques et insulaires du Pacifique adoptent parfois ce terme à la place des gais ou des lesbiennes.

Mx.

Utilisé comme titre de courtoisie sans distinction de genre. Mx. est prononcé comme mix ou mux. Le mot « Mx » a été suggéré pour la première fois à la fin des années 1970 comme un mot féministe pour ceux qui ne voulaient pas que leur genre soit révélé dans leur titre, et il y a beaucoup d'hommes et de femmes qui utilisent Mx pour des raisons similaires aujourd'hui. Cependant, le titre est également devenu populaire parmi ceux qui ne s'identifient pas comme étant d'un sexe particulier, ou pour les personnes qui ne veulent tout simplement pas être identifiées par le sexe (non-binaire, genre queer, etc.) — bien qu'il n'y ait pas de chiffres officiels, les personnes non binaires représentent environ 0,4 % de la population, selon une enquête de la Commission de l'égalité et des droits de l'homme auprès de 10 000 personnes au Royaume-Uni. Le mot, qui est récemment devenu populaire, est apparu pour la première fois en 1977 dans un magazine américain appelé Single Parent. Il n'est pas encore utilisé comme titre officiel à l'échelle mondiale, mais il est déjà reconnu et adopté au Royaume-Uni.

Haine (crime de)

Crimes, délits, infractions motivés par la haine ou par des préjugés contre un groupe particulier de personnes. Cela peut être basé sur le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le handicap que ce soit réel ou supposé.

Haine (discours de)

Fait référence aux expressions publiques, par voie de presse, ou sur les réseaux sociaux en propageant, incitant, encourageant ou justifiant la haine, la discrimination ou l'hostilité envers un groupe social, le plus souvent les « minorités ».

Hétéronormativité (hétéronormatif-ve)

Système de normes et de croyances, de pratiques culturelles et sociales qui renforce l'idée que seule l'hétérosexualité serait la sexualité ou le mode de vie légitime. Cela implique que l'hétérosexualité est le seul moyen d'être « normal ».

Hétérosexualité

L'une des variations naturelles de la sexualité humaine. Attirance sexuelle ou affective envers les personnes de sexe ou genre différent du sien.

Homoparentalité

Structure familiale dans laquelle un couple de même sexe élève un ou des enfants, ou bien l'ensemble des situations dans lesquelles l'enfant a au moins l'un de ses deux parents qui se définit comme gay ou lesbienne. Le terme a été forgé par l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) en 1997. Une autre grande association de parents LGBTI est née plus tard, l'Association de défense des familles homoparentales (ADFH).

Voir Adoption, GPA, PMA

Hétérophobie

Concept impliquant que les personnes hétérosexuelles seraient sujettes à des discriminations. Il s'agit évidemment d'un mythe grotesque, uniquement propagé par des groupuscules homophobes prétendant que les personnes LGBTI, la visibilité de celles-ci et le travail contre les discriminations réalisé par les associations LGBTI seraient à l'origine de ségrégation ou d'atteintes aux droits des hétérosexuels. Tout cela n'existe évidemment pas.

Aucun enfant n'a été harcelé, agressé ou viré d'une école, d'un lycée ou d'une fac pour avoir été hétéro (ou supposé tel). Pas plus qu'aucun-e adolescent-e n'a évidemment été mis à la rue par ses parents en colère d'avoir subitement « découvert » son hétérosexualité.

De même qu'aucun individu n'a été isolé, placardisé, humilié au travail ou même viré de son emploi pour avoir été assumé comme hétéro. Et qu'aucun couple hétéro ne s'est jamais vu refuser un prêt bancaire, une location ou un achat de logement par le simple fait d'être un homme et une femme en couple...

Il n'existe aucun système légal, culturel, social, aucun ensemble de normes ou de prescriptions, en France, en Europe et ailleurs, qui interdise quoi que ce soit à un individu du seul fait d'être hétérosexuel.

Toute présentation de cet argument signale son émetteur comme un diffuseur ou un relai des théories réactionnaires et/ou complotistes.

Homophobie

Dégoût, haine, crainte ou rejet de l'homosexualité ou des personnes homosexuelles.

Homosexualité

L'une des variations naturelles de la sexualité, qui existe chez les humains... comme dans quelque 700 espèces animales (notamment chez les mammifères, oiseaux, reptiles et insectes) identifiées par des scientifiques. Attirance sexuelle ou affective envers les individus du même sexe ou genre.

Homosexuel

Les personnes sont classées comme homosexuelles lorsque le genre de leur partenaire est le même que le leur. Les termes lesbienne et gay sont considérés comme neutres et positifs, et l'accent est mis sur l'identité au lieu d'être sexualisés ou pathologisés.

HSH

Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. Ce terme d'épidémiologie s'en tient pragmatiquement aux pratiques sexuelles. Les HSH peuvent se déclarer gays, bis ou hétéros.

Humour (Homophobie, LGBTIphobie «récréative»)

La notion d'humour est profondément subjective, liée aux comptes, géographiques, culturels, sociaux, historiques... Il existe un humour anglais, un humour juif, un humour absurde... Il y a des humours noir, de répétition ou de situation. Mais existent hélas aussi des blagues de très mauvais gout, qui sont fréquemment utilisées pour rabaisser ou blesser, pour propager clichés et haine.

Dégager les aspects insolites ou plaisants de notre réalité, mettre en scène des situations absurdes, raconter des anecdotes gênantes ou parler de sujets d'actualité avec décalage sont

des formes d'humour. Chacun pourra en faire de son côté, rire de celui qui lui plaît le mieux, et commenter celui qui lui déplaît. Dans une société de libertés individuelles et collectives, il ne serait pas acceptable de légiférer sur l'humour, ou de sanctuariser des populations, thèmes ou sujets, pour leur épargner d'être visés ou utilisés par un humour, quel qu'il soit.

On pourra toutefois souligner qu'un « humour » mal apprécié, et négativement commenté qui se contentera, en général, d'un « *on ne peut plus rien dire...* » ramassé, comme tout argument face aux critiques, sera un signe évident de personnes voulant excuser les pires propos ou amalgames pour dénigrer une partie précise de la population, ici les LGBTI, en choisissant de rire de, plutôt que de rire avec. Ce sont souvent les mêmes arguments utilisés pour justifier les « blagues » racistes, antisémites, sexistes, la redite de vieux clichés pour un humour mal dégrossi, parce que la « société » aurait changé et ne le supporterait plus, parce que la « censure » serait partout. Explication commode, et victimisation facile permettant un ralliement des convaincu-e-s...

On pourra se souvenir de la phrase de Pierre Desproges : « *Peut-on rire de tout?* » auquel il répondait « *Oui sans hésiter...* ». Et « *peut-on rire avec n'importe qui?* » à laquelle sa réponse était plus... nuancée. Quelques années après, il reviendra par écrit dans *Vivons heureux en attendant la mort*, sur ces phrases et rajoutera : « *Il vaut mieux rire d'Auschwitz avec un Juif que de jouer au Scrabble avec Klaus Barbie* ».

Il y a largement de quoi préférer l'humour comme remède aux difficultés du corps social plutôt que comme arme contre les minorités ou les opprimés, et libérateur par et pour les concerné-es et leurs allié-es plutôt que coercitif. Tout sera une question de contexte, d'intentions et d'émetteur-récepteur, avec autant de posologie subtile à attendre, que, en retour, de droit à le questionner. C'est à ça, aussi, que les libertés se mesurent.

I=I

Abréviation traduite de l'anglais U=U : *undetectable = untransmittable* (indétectable = intransmissible). C'est le résultat des progrès de la médecine et du militantisme contre le VIH/Sida, que d'avoir permis d'obtenir des traitements empêchant les contaminations. Cela veut dire qu'une PVVIH (**Voir définition**) qui a une charge virale indétectable grâce à son traitement peut avoir des relations sexuelles avec son/sa partenaire sans préservatif sans aucun risque de transmettre le VIH, quelles que soient les pratiques.

lel

Contraction de il et elle. Pronom créé afin d'être utilisé par les personnes non-binaires, intersexes ou qui souhaitent dégenrer le pronom par lequel on communique avec elles.

Voir Écriture égalitaire

ILGA-Europe

ONG à but non lucratif, créé en 1996, basé à Bruxelles, fédérant plus de 500 associations de défense des droits des personnes LGBTI de 47 pays, reconnue par l'UE et publiant tous les ans, pour le 17-mai (journée mondiale l'daho), une notation et un classement des pays sur l'avancée (ou le recul) des droits pour les LGBTI+

Voir Rainbow Index

Intersectionnalité

Notion forgée par des chercheurs-ses dont les bases théoriques remontent à 1978, utilisée en réflexion politique.

Elle désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs



formes de dominations ou discriminations dans la société. Désignée comme une des sources des maux de la société actuelle par les réactionnaires

et les conservateurs, l'intersectionnalité n'est pas une idéologie, mais une démarche scientifique. Elle permet l'évaluation et l'explicitation de la situation de personnes dont les différentes facettes de leur identité peuvent être source de précarité et de violences. « *Ces oppressions sont vécues simultanément, sont indissociables les unes des autres, elles s'alimentent et se construisent mutuellement. Les différents systèmes d'oppressions doivent donc être combattus simultanément et ne pas être hiérarchisés* », Bénédicte Janssen (2017).

<http://bit.ly/Cepag-intersectionnalité>

Intersexe

(intersexuation/personne intersexuée)

Personne dont le sexe biologique ou assigné à la naissance présente naturellement des caractéristiques qui ne sont pas strictement masculines ou féminines. Terme conventionnellement utilisé par le corps médical pour désigner les personnes qualifiées auparavant d'hermaphrodites. Il existe un large éventail de variations naturelles qui affectent les organes génitaux, gonades, hormones, chromosomes ou organes reproducteurs. Ces caractéristiques peuvent être visibles à la naissance, apparaître seulement à la puberté, ou encore ne pas être apparentes du tout sur le plan physique. Entre 0,05 % et 1,7 % de la population naît intersexe.

Intervention en milieu scolaire, IMS

Depuis plusieurs décennies, des associations LGBTI reconnues et déjà « anciennes », comme SOS homophobie et le MAG-Jeunes LGBT, sont agréées par l'État et le ministère de l'Éducation nationale pour proposer des sessions de sensibilisation et formation contre les discriminations visant les LGBTI dans les écoles. Ces interventions sont assurées au bon vouloir

de profs et chefs d'établissements scolaires, et en conséquence sont loin de couvrir tous les territoires et régions de France... Force est en sus de constater, les enquêtes le démontrent hélas toutes, que les lois imposant depuis longtemps 3 séances annuelles d'«éducation sexuelle» par an dans les classes (très au-delà d'un sommaire exposé de biologie animale...) ne sont presque pas réalisées – alors même que l'évidence est là pour les écoles publiques et laïques, qui devraient évidemment respecter les lois – dans les collèges et lycées. Le besoin de généralisation obligatoire est urgent, cela dépend d'une volonté politique nationale.

Invisibilité, invisibilisation

Discrimination directe ou non par laquelle les besoins, désirs, droits, choix de vie, ou la production culturelle et intellectuelle d'un groupe sont ignorés, ridiculisés ou rendus inaccessibles. Par exemple, ne pas mentionner délibérément l'orientation sexuelle d'un artiste qui en aurait fait un des thèmes de sa création, ou l'aurait revendiqué d'une manière ou d'une autre est de l'invisibilisation.

IST

Infection sexuellement transmissible (le VIH/Sida, les hépatites, la gonorrhée la syphilis en sont des exemples). Ce terme remplace celui de MST (maladie sexuellement transmissible) afin de mieux recouvrir la réalité sanitaire.

Kremlin

Siège du pouvoir de la Fédération de Russie. C'est de ce lieu que le dirigeant russe, autoritaire, réactionnaire, liberticide, corrompu, ultrareligieux et antiLGBTI, Vladimir Poutine, y règne (à divers postes) depuis 1999, un quart de siècle. Au fil des années, il a fait passer des lois limitant, puis interdisant, toute expression ou parution favorable

aux droits des personnes LGBTI, sous des prétextes divers (défense des mineurs, défense des «valeurs traditionnelles» du pays). Des militants de plusieurs pays d'Europe, et aussi de HES, ont participé à une conférence pour la liberté des LGBTI à Moscou en mai 2006, suivie d'une première «Pride» non loin du Kremlin, rapidement stoppée par des arrestations et violences policières, dont les images ont fait alors le tour du monde. Les dirigeants russes évoquent régulièrement les dangers pour la civilisation que représentent les personnes LGBTI, inventant des propositions de changement de sexe faites à l'école aux enfants, les centaines de genres qui y seraient enseignés... Un discours en tout point similaire aux bruyants groupuscules d'opposants aux droits des personnes LGBTI qui se sont fait entendre en France. C'est de la Russie que vient une large part de financement des groupes homophobes et sexistes qui agissent dans le monde.

[Voir Lobby LGBTI](#)

Lesbienne

Femme homosexuelle, attirée romantiquement et/ou sexuellement par les femmes.

Lesbophobie

Dégoût, haine, crainte ou rejet du lesbianisme ou des lesbiennes.

LGBTI-phobies

(haines antiLGBTI, LGBTI-, LGBTQI-, LGBTQ-phobies).

Les LGBTI-phobies désignent l'ensemble des discriminations dont sont victimes les personnes LGBTI+. Il s'agit de l'homophobie (gayphobie et lesbophobie), de la biphobie, de la transphobie, et des discriminations qui ne possèdent pas de nom spécifique et qui concernent les autres personnes.



Laïcité

Principe juridique et philosophique, conquête de la gauche pour la République dès 1905, c'est la séparation entre l'État et les églises (loi de 1905 en France), la laïcité est une protection non négligeable pour les personnes LGBTI+ (mais pas uniquement elles).

En refusant que les prescriptions et interdits religieux soient des principes intangibles de notre législation autorisant les discriminations, le refus de l'accès aux droits et relèguerait les LGBTI comme des citoyen·nes de seconde zone. Les responsables religieux des trois monothéismes continuent globalement, de porter un message de rejet, de désapprobation, de dénigrement de l'homosexualité ou de la transidentité, et des personnes LGBTI.

C'est très souvent à partir de ces considérations qu'ont été créées les pseudo « thérapies de conversion » qui ont fleuri, même si elles sont à présent – en théorie – interdites en France. Les acceptions extrémistes et les plus conservatrices des religions appelant nommément à des actes violents contre les personnes LGBTI entre autres.



La question de la laïcité reste pleinement de notre temps. Entre les incartades des religions dans le débat ou l'espace public et les résurgences de la hiérarchisation des Français·e·s selon la religion à laquelle ils se réfèrent ou à laquelle on les assigne, on voit bien que des explications sont nécessaires, et des limites à reformuler pour préserver les libertés publiques, garantir l'égalité et les libertés personnelles dont celle de conscience. La laïcité est un des paramètres précieux de notre République. Principe autant juridique que philosophique pour le vivre ensemble, elle est à défendre et à porter avec vigueur et constance, car elle a été et continue d'être menacée et détournée.

Loi de liberté et d'émancipation, la laïcité doit être protégée par les responsables publics et par tous les acteurs du débat public : médias, associations, syndicats, élu·e·s, citoyen·ne·s... Les personnes LGBTI+ saisissent bien l'utilité de ce principe qui interdit à la fois à l'État de se mêler de la religion/spiritualité chez ses citoyen·ne·s et préserve la sphère publique d'une action officielle de pouvoirs religieux, parce que le pays aurait reconnu une religion officielle ou d'État, comme aux siècles précédents.

La laïcité doit être protégée aussi de celles ou ceux qui souhaiteraient l'instrumentaliser, à diverses fins et en faire un instrument de contrôle ou d'interdits.

NOTE

Pour les associations LGBTI+ la laïcité permet également à chacune de voir reconnues, soutenues, aidées – financièrement et logistiquement – leurs actions et leur activité en évitant le jugement moral que les religions et leurs interprétations « les moins progressistes » font peser sur les minorités sexuelles (mais pas uniquement).

Les attaques comme celles contre des structures ou manifestations comme à La Roche-sur-Yon en 2019, ou les procédures juridiques (comme celle contre le Centre LGBTI de Nantes en 2018) proviennent de groupes organisés construits, inspirés par la religion dans des visées antidémocratiques et haineuses, comme les prises de paroles lors des débats de 2013, d'un dirigeant ecclésiastique qui regrettait que des décisions éthiques puissent être soumises au suffrage universel. Cela doit être dénoncé et combattu.

Il ne peut pas être acceptable, à fortiori, que des dirigeants progressistes, ou s'affichant comme tels, puissent aller directement auprès de chefs religieux pour indiquer le renoncement à des promesses de campagne, ou flatter les dignitaires des religions, notamment l'épiscopat, pour s'imaginer récupérer un électorat. À ce titre, le « discours des Bernardins » prononcé par le président Macron à la conférence des évêques de France où il a parlé d'une France humiliée par le mariage pour tous, demeure un épisode indigne inoubliable.

Il n'est pas acceptable de réduire l'éthique de notre société aux prescriptions d'une religion, afin de mieux valider la mainmise de mouvements réactionnaires sur les débats publics.



Il ne faudra toutefois pas oublier que, parmi les plus anciennes associations LGBTI+ encore en activité en France, dont HES depuis 40 ans, figurent « David et Jonathan », association pour les personnes LGBT+ chrétiennes, ou en recherche spirituelle, le « Beit Haverim », groupe juif LGBT+, ou encore « Shams », association LGBTQI des personnes magrébines et moyen-orientales vivant en France : toutes sont clairement engagées pour l'égalité des droits et contre les discriminations.

LGBTI, ça veut dire quoi ?

(LGBT+, LGBT, LGBTIQ, LGBTIQAP...)

Le sigle «LGBTI» correspond aux mots «lesbienne, gay, bisexuel-le, transgenre et Intersexe». Il est utilisé comme adjectif pour qualifier une association, un groupe, un média, un lieu, le tissu associatif large, des structures travaillant directement ou indirectement sur les questions et thématiques LGBTI.

Ce n'est pas un nom en tant que tel, comme des opposants aux droits tentent de le faire croire en parlant de «la LGBTI». Les réalités en matière d'orientation sexuelle, d'expression et d'identité de genre étant plus larges que ces 4 lettres, certaines associations utilisent le sigle LGBTI (pour inclure les personnes intersexes), ou LGBTQI (pour inclure aussi les personnes Queers ou «en Questionnement»).



Souvent, le signe «+» est utilisé pour inclure d'autres termes (asexuel, pansexuel, aromantique, queer...) et les «allié-e-s». Afin d'éviter aussi un sigle trop long, fort peu lisible, complexe à déchiffrer qui serait davantage un souci qu'une aide pour la compréhension des actions des associations auprès des médias et du grand public, non militant.

Le combat pour les droits des personnes LGBTI, et pour les droits humains en général doit s'accompagner d'un engagement dans l'éducation des pairs, et la transmission. Il faut pouvoir être lisible pour des militants sincères, ignorants des enjeux et termes des combats LGBTI, voire le grand public.

Cela impose des stratégies de communication qui doivent tout en partageant les termes scientifiques et militants qui recoupent précisément les sujets et domaines sur lesquels les militants travaillent, afin d'éviter le jargonage ainsi que des termes ou concepts mal définis.

Voir Queer

NOTE

Lobby LGBTI

(activisme LGBTI, idéologie LGBTI, propagande LGBTI)

Expression péjorative calquée sur l'expression antisémite du « lobby juif ». Désignation d'une minorité, d'un groupe social comme étant en réalité ceux qui tirent les ficelles en coulisses ou dirigent le monde.

Lié au complotisme, à l'idéologie réactionnaire, et aux différentes ramifications des pensées de l'extrême droite, l'évocation d'un lobby LGBTI vient suggérer que, pour la France, la civilisation occidentale, chrétienne (parfois judéo-chrétienne), la France éternelle, la République universaliste, la Famille (car il n'y en a qu'une), l'Enfance, la Morale ou n'importe quel autre concept plus ou moins bien caractérisé, érigé en totem serait mis à mal par la volonté expresse de ce lobby.

//

Par cette expression, les opposants présentent le combat pour les droits des personnes LGBTI comme une source de corruption morale et de subversion de la civilisation.

Associé au lobby, le poids politique et financier fantasmé et reproché, sous-entendu ou dénoncé, n'a évidemment aucun fondement. Aujourd'hui, en France, aucune association LGBTI revendicative n'a plus de 10 salariés. L'immense majorité ne fonctionne que grâce à ses bénévoles engagés, la quasi totalité n'a pas de locaux en son nom propre, et aucune n'a de ressources pour irriguer les médias grâce à un secteur communication ou des agences de lobbying grassement payées, faire que ses propositions soient relayées, ou profiter de réseaux d'influence à l'inverse des réseaux d'extrême droite et réactionnaire, notamment liés à des structures religieuses.

Les locaux dont les principales associations peuvent bénéficier le sont grâce au soutien des pouvoirs publics locaux et nationaux, notamment à Paris, pour les plus grandes associations. Et

NOTE

avec l'aide des collectivités locales pour les centres LGBTI dans différentes villes et régions. C'est donc soit une subvention notamment pour le paiement d'un loyer, soit par le prêt conventionné de locaux que les pouvoirs publics aident ces quelques associations.

Contrairement à des réseaux bien plus structurés et financés d'opposants à l'égalité des droits, le tissu associatif LGBTI en France, en dépit d'avancées notables depuis les années 2012-2017 reste largement hypo-financé. Il n'a pas d'accès simple aux médias, pour pouvoir apporter ne serait-ce que des réponses et une contradiction démocratique aux propos relevant le plus souvent du café du commerce sur les sujets que peuvent rencontrer les personnes et familles LGBTI.

Dans une note de l'European Parliamentary Forum for Sexual et Reproductive Rights (Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs, EPF) intitulée : *La partie émergée de l'iceberg, Des financements issus de l'extrémisme religieux visent à faire reculer les droits humains en matière de santé sexuelle et reproductive en Europe 2009-2018*, les sources de financements des mouvements « anti-genre et anti-droits des LGBTI » sont étudiés.

En l'attaquant par le prisme du financement, cette étude portant sur 10 années, démontre les ressorts et moyens considérables octroyés aux groupes homophobes et sexistes. Ce sont des « *extrémistes religieux qui génèrent ce financement pour faire reculer les droits humains en matière de sexualité et de reproduction. Le rapport identifie 707,2 millions de dollars US de financement anti-genre sur la période 2009-2018 provenant d'un groupe restreint de 54 organisations, à savoir des organisations non gouvernementales (ONG), des fondations, des organisations religieuses et des partis politiques. Ces organisations ont trois origines géographiques principales, à savoir les États-Unis, la Fédération de Russie et l'Europe (hors Russie)* ».

Voir la note de l'EPF www.epfweb.org/node/837

Marche des fiertés

Marche ou événement annuel organisé le plus souvent par un collectif associatif, qui met en avant la lutte contre les haines anti-LGBTI, la défense des droits des personnes LGBTI et les diverses luttes actuelles autour de ces thèmes, ou traversées par eux. À Paris, la marche a traditionnellement lieu le dernier samedi de juin. De nombreuses marches ont lieu dans le monde et en France.

Mariage homosexuel

Le « mariage homosexuel » n'existe pas en réalité. Aucun pays ne dispose d'une loi sur le mariage uniquement pour les couples de même sexe. Le terme approprié est « mariage pour tou-te-s », mariage égalitaire, ouvert à tous les couples, homos comme hétéros, car le but est l'égalité des droits, notamment celui d'ouvrir les lois sur le mariage aux couples de même sexe.

Masculinisme

(Virilisme)

Idéologie prônant une pseudo « virilité idéalisée » comme mode de vie, de la domination masculine sur les femmes. Le masculinisme dans ce dernier sens s'oppose au féminisme, considère que la notion de « patriarcat » n'existerait pas et que les femmes ont trop gagné de liberté au détriment des hommes, suivant un discours hypermisogyne réactionnaire. Des organisations sexistes, nationalistes et/ou religieuses organisent ainsi de douteux (et coûteux) stages de formation « mascu », version tragique d'escrocs « coachs de vie/séduction »... y compris en voulant survivre nu dans la forêt le temps d'un weekend. Entre survivalisme parano-primaire et sous-« Koh-Lanta » machistes, voire homoérotiques...

Culte de la « testostérone extériorisée », promesse grotesque de retrouver « une énergie masculine fécondante », avec d'anciens symboles phy-

siques, vestimentaires de « puissance » (gros muscles, grosse voiture, sports de combat, port d'armes, grosse chevalière au doigt, gros tatouage « guerrier » ou de prédateur, grosse barbe, moto bruyante), force et violence souvent, fréquemment avec un refus du féminisme et des LGBTI... C'est aussi refuser certains jouets/jeux pour les garçons ou pour les filles, leur refuser aussi certaines études, certains métiers et juger que les « tâches domestiques et familiales » doivent absolument être séparées entre femmes et hommes ! Refus de la mixité, rejet de la parité, sexisme basique assumé, hostilité systématique aux femmes de pouvoir, violences envers les femmes, ces hommes finalement très « fragiles » sont des caricatures toxiques, inaptes à une vie sociale normale. En 2021, la Miviludes (voir Sectes) a été saisie 10 fois au sujet d'un même organisateur de stages « mascu » (*Le Canard enchaîné*, du 1^{er} février 2023).

Maternité pour autrui

Voir Gestation pour autrui

Médias (LGBTI)

Depuis 1909 en France, certains pionniers ont tenté de créer, publier et développer des journaux ou revues pour promouvoir la liberté des homosexuels, des gays et lesbiennes puis des LGBTI+. Ce fut donc d'abord la revue *Akademios* publiée en 1909, d'aspect poétique et libéré mais qui ne dura pas davantage. Après les 2 guerres mondiales, surgit début 1954 *Arcadie* (11 numéros par an), émanant de la première association pro homos durable, qui porte le même nom. Sous le poids d'une époque nataliste, conservatrice et avec des lois homophobes en vigueur, la revue était revendicatrice, parfois pionnière dans ses sujets, mais très prudente sur la forme. *Arcadie* avait aussi ouvert dès les années 1950 un local dédié, le seul en France (à Paris 10e) où 2

personnes de même sexe pouvaient danser ensemble... Parrainée notamment par Jean Cocteau, ce titre publiera jusqu'en 1982, son fondateur André Baudry (ancien séminariste) prenant alors sa retraite en Italie.

La radio *Fréquence Gaië*, changea beaucoup de nom, de format et de statut, un temps installée dans les locaux du groupe Gai Pied rue Sedaine (Paris 11^e) pour devenir ensuite une radio commerciale très axée sur les musiques électroniques *Radio FG*.

Le journal *Gai Pied*, fruit de la libération post Mai-68 et de la montée de la gauche dans le pays, sort en 1979, fondé par des journalistes militants de gauche dont Jean Le Bitoux et Franck Arnal et baptisé par le philosophe Michel Foucault. Avec l'hécatombe du VIH/Sida, le titre s'éteindra en 1992. Parmi les médias LGBTI français, paraissant toujours, en activité, ou ayant cessé leur activité, dans les dernières années, on peut citer : *Lesbia mag*, *Têtu* (créé par des militants de Act Up Paris et grâce au soutien de l'homme d'affaires gay Pierre Bergé), *Yagg*, *Komitid*, *WellWellWell*, *Illico*, *Jeanne Magazine*, *Revue(s)* Et les revues gratuites disponibles auprès des lieux communautaires : *Qweek*, *Strobo*, *Hétéroclite*, *Wag Mag*, et divers sites internet...

Mégenrage

Fait de se tromper volontairement, ou involontairement, de genre lorsqu'on s'adresse à une personne, (dans l'emploi des pronoms, adjectifs). C'est aussi estimer l'identité de genre d'une personne selon son apparence et se tromper (précisons que cela peut arriver à des personnes trans comme à des personnes cisgenre).

Misogynie

La misogynie décrit le mépris et l'hostilité envers le genre féminin. C'est un sentiment qui trouve ses sources dans le patriarcat et les stéréotypes de

genre (« la place des femmes est dans la cuisine », « ce n'est pas un métier pour les femmes », etc.). Les violences sexistes et sexuelles sont des conséquences de la misogynie.

Un travail primordial et essentiel pour lutter contre la misogynie est l'éducation dès le plus jeune âge à l'égalité des genres et la lutte contre les stéréotypes qui y sont liés.

Voir Sexisme, Patriarcat, Masculinisme

Monkeypox (variole du singe)

Épidémie ancienne, cousine de la variole humaine (considérée, elle, comme éradiquée depuis plus de 40 ans), qui contrairement à ce que son nom initial indique n'a rien à voir avec les singes. Cette pathologie a subitement surgi au printemps 2022 par les gays et HSH dans de nombreux pays développés. Elle se manifeste par des éruptions très visibles, des pustules spectaculaires et très douloureuses sur la peau et les muqueuses (bouche, mains, parties intimes). Ces effets sont très stigmatisants et traumatisants au quotidien (cela a induit des cas de « comingout forcés » par nature gênants). Dans certains cas, rares, la maladie peut même être fatale. Les contacts intimes ont permis une transmission par voie sexuelle qui était jusque là très peu documentée. Malgré un gros retard à l'allumage et une disponibilité très variable selon les régions de France, la vaccination anti-variolique ciblée, en deux doses, a permis de largement freiner cette explosion inattendue en quelques mois.

Voir IST

Morinom (anglais : dead name)

Prénom d'état civil de naissance d'une personne transgenre, qui l'a abandonné. S'y référer, alors que le prénom d'usage de la personne est connu, est considéré comme une insulte, du mépris.



MtF (anglais : male to female)

Personne effectuant une transition (sociale et/ou médicale) d'une assignation masculine vers un genre féminin. On parle d'elle au féminin.

MtX (anglais male to X)

Personne effectuant une transition (sociale et/ou médicale) d'une assignation garçon vers un genre non binaire. On parle d'iel au neutre ou dans le genre qu'iel préfère que l'on emploie.

Non-mixité

Pratique consistant à organiser des rassemblements réservés à certaines catégories de personnes. Selon qu'elles rencontrent des problématiques spécifiques sur lesquelles elles souhaitent discuter entre elles, ou qu'elles appartiennent à un ou plusieurs groupes sociaux qui sont, estiment ou peuvent être considérés, comme discriminés. Les réunions en non mixité existent depuis longtemps en France sur différentes thématiques. Elles ne sont en aucun cas une pratique « communautariste », ou « enfermante ». Elles permettent, au contraire, de libérer la parole de personnes connaissant ou traversant des situations de vie qu'elles estiment avoir du mal à identifier ou à affronter seules ou souhaitant dialoguer avec d'autres individus aux expériences personnelles similaires sur des sujets divers (genre, sexualité, vécu social, handicap, addiction) . Ces réunions, organisées par et entre pairs, sont des sources d'encapacitation, et de travail personnel et collectif d'émancipation. En France, elles existent depuis des décennies dans des associations, des partis, des syndicats sur une large variété de sujets. Il ne viendrait à l'idée de personne de remettre en cause la non-mixité d'une réunion de femmes battues pour y exiger la présence d'un homme violent.

Non-binarité

Identités de genre ne rentrant pas dans la catégorisation masculin/féminin. Il existe de multiples identités de genre non binaires (fluide, agenre, neutre, etc.).

Orientation sexuelle

Profonde attirance émotionnelle, affective, sexuelle envers des individus du genre opposé, du même genre ou de plusieurs genres, impliquant ou non la capacité d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus. L'homosexualité, la bisexualité, l'hétérosexualité sont des exemples d'orientation sexuelle. Dans les droits français et européen, toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle des personnes est prohibée.

Outing (divulgaration forcée)

Action de faire connaître ce qui a été volontairement caché. L'outing est notamment l'action de révéler de manière médiatique l'orientation sexuelle d'une personne. Cela a été notamment utilisé à l'encontre de personnalités LGBTI (dont des responsables politiques) qui ont pris des positions publiques anti-LGBTI, afin de dénoncer ces discours et ces actions contradictoires et hypocrites, mettant à mal les personnes LGBTI et leurs droits.

Pansexualité

Orientation sexuelle des individus qui peuvent être attirés, sentimentalement ou sexuellement, par un individu de n'importe quel sexe ou genre. C'est le P parfois rencontré dans LGBTQIAP.

Parentalité

Voir Adoption, Homoparentalité, PMA, GPA





Queer

(altersexualité / allosexualité/fondé sur la diversité sexuelle)

Personne queer. Relatif à ce qui est queer. En anglais « étrange, bizarre ». Personne qui n'adhère pas à la division binaire traditionnelle des genres et des sexualités, s'identifiant à une identité de genre ou à une orientation sexuelle non conforme ou fluide.

Terme d'origine états-unienne, réapproprié par des membres des communautés LGBTI+ afin d'en faire un symbole d'autodétermination et de libération et fierté plutôt qu'une insulte. Il fait référence à toute idée, pratique, personne ou identité allant à l'encontre des normes structurant le modèle social hétéronormatif. En ce sens, le terme connote ou peut connoter d'une auto-représentation contestataire. Son utilisation est contestée au sein du mouvement militant : une personne queer, n'est pas nécessairement LGBTI+.

Aucune disposition légale n'existe dans le monde qui interdise spécifiquement l'accès à des droits pour les queers, en les nomment précisément, à l'inverse des personnes LGBTI+, dont l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression du genre et les caractéristiques sexuelles continuent d'être des motifs de discrimination, violence, emprisonnement, exécution...

Passing

Capacité d'une personne à être considérée comme une personne cisgenre. Le *passing* concerne les personnes transgenres, les personnes non binaires, travesti.es ou drag. En plus des apparences physiques ou vestimentaires, l'attribution à un genre peut se faire grâce à l'usage d'un certain vocabulaire, d'attitudes ou de manières.

Patriarcat

Fruit de siècles de traditions éculées, c'est un système de normes sociales, légales, culturelles sur lesquelles sont bâties des traditions, des habitudes, des rapports entre les citoyen·nes, qui établit une domination de fait, souvent violente, et de droits inégaux (droit de vote, droit à l'autonomie financière, métiers interdits) sur tous les continents entre les femmes et les hommes. Le patriarcat est la cause de la production de l'inégalité entre les genres et du mépris réactionnaire encore persistant envers les femmes et tout ce qui ne peut pas être considéré comme étant une figure masculine classique.

Il ne peut y avoir de rôle social, culturel ou professionnel prédéfini, limité et fini entre femmes et hommes, de considération particulière quant à celles et ceux qui ne rentreraient pas dans les cadres que les visions patriarcales posent sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la sexualité, l'expression du genre.

Évidemment, cela induit d'en finir au plus vite avec les inégalités de salaires, à fonction égale, avec toutes les inégalités professionnelles. Mais aussi de continuer à travailler dans toutes les couches de la société et à tous niveaux pour combattre les discriminations, des plus discrètes aux plus flagrantes. Le Conseil national de la Résistance (CNR) a initié l'ouverture du droit de vote des femmes dans l'après-guerre. Dans la suite de Mai-68, en les mouvements de gauche, syndicaux, associatifs et les partis, ont entamé la marche pour

les droits des femmes et les avancées (légales, sociales) que le féminisme défend.

Personne vivant avec le VIH, PVIH

Se dit d'une personne qui est atteinte par le virus du VIH/Sida. On utilisait le terme séropositif·ve. La réalité diverse et complexe du VIH/Sida n'est pas exclusivement connue des personnes LGBTI+, mais touche l'ensemble de la population. Les personnes séropositives demeurent largement stigmatisées.

Pinkwashing (Diversité, fiertés de façade)

Terme anglais – reprenant la construction de «greenwashing» sur les sujets d'environnement et de climat – décrivant des propos ou actions prétendant «laver» la mauvaise réputation d'une entreprise, d'une personne, d'un parti ou même d'un pays quant à leur traitement des LGBTI. C'est aussi la manière de dénoncer ou caractériser une démarche commerciale, politique qui vise à faire croire à un engagement en faveur de l'égalité des droits et au soutien des personnes LGBTI alors que rien n'est fait concrètement ou durablement.

La couleur rose (pink) renvoie notamment aux triangles roses imposés aux homosexuels déportés dans les camps nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Trump comme Sarkozy en ont usé et abusé quand ils étaient au pouvoir, avec des groupes ou personnes s'affichant comme LGBTI à leur service. Aujourd'hui, avoir des élus ou ministres LR, allié à Macron (LREM, Modem) ou RN qui refusent de voter des subventions à des associations LGBTI, sont hostiles aux Marches des Fiertés, ou encore se sont beaucoup mobilisés contre le Pacs, contre le mariage pour tous et/ou la PMA ouverte aux femmes seules et aux couples de lesbiennes (Darmanin, Ciotti, Lemaire, Péresse, Cayeux, Lecornu, Dati) avec «Manif pour tous»,



mais qui font ponctuellement (agressions, suicide, journée dédiée) des déclarations dénonçant des faits ou discours anti-LGBTI ou pour soutenir une association ou une personne, avant de retourner à leurs petites habitudes...

Pride

Fiertés en anglais. Anciennement accolé à Gay ou Gay and Lesbian, c'étaient les noms de ce qui sont aujourd'hui les marches des fiertés LGBTI. Parfois, c'est simplement sous ce nom-là que les manifestations annuelles de défense des droits LGBTI sont mentionnées (et organisées).

Pronom de préférence

Pronom personnel (elle/il/iel) choisi par une personne en accord avec son identité de genre. Dans certains milieux et organisations militantes, face à une personne qui indique être non-binaire, intersexe, transgenre, il est recommandé de demander quel pronom elle préfère pour la désigner à la troisième personne (il, elle ou iel de manière neutre). Le pronom de préférence peut différer du genre assigné ou du genre perçu par l'interlocuteur.

Queerbaiting

De l'anglais «baiting», appâter. Pratique parfois utilisée dans la publicité ou le monde culturel (audiovisuel, spectacle) pour attirer l'attention, et même capter l'argent, de la population LGBTI via des symboles, des visuels, des allusions, pour faire croire à une présence de personnages, de scénarios, d'enjeux LGBTI dans les œuvres ou les productions. Tandis qu'il ne s'agit en réalité que d'un affichage limité, pensé comme un «quota» sans jamais creuser le fond des idées, les sujets évoqués ou les caractéristiques d'un personnage ou de sa présence dans l'intrigue. Alibi ou potiche, donc.

Voir Pinkwashing

Questionnement

Personne en questionnement, personne en cours d'exploration sur son identité de genre, son orientation sexuelle, qui n'a pas souhaité définir à cet instant, l'une, l'autre ou ces deux facettes de son identité.

Rainbow Cities Network, RCN

Réseau des villes pro-LGBTI. Il a été créé fin 2012 dans le sillage d'une vaste étude universitaire paneuropéenne, d'avril 2011, comparant les politiques ciblées de villes importantes. Il rassemble les villes (du monde entier, pas seulement d'Europe) dont les actions sont reconnues comme fortes et durables en faveur de l'égalité des droits des LGBTI+. Les villes doivent candidater, argumenter et agir sur le fond (actions concrètes, travail RH interne, soutien aux associations, votes clairs, expression publique, visibilité...) pour l'intégrer. Paris a été la toute première ville française acceptée dans ce réseau (dès la mi-2016). Le RCN publie tous les ans sur son site web une mise à jour des actions de chaque ville membre.

Rainbow Flag

Voir Arc-en-ciel (drapeau)

Rainbow Index

C'est le classement annuel des pays européens sur les droits des personnes LGBTI que publie l'ILGA-Europe. C'est le chapitre européen de l'International Lesbian and Gay Alliance. Ce classement est assorti d'une carte des pays d'Europe montrant leur score et leur progression. Le classement se fait sur la base d'un score que des critères (remplis ou non) permettent de faire monter ou descendre. C'est un pourcentage de remplissage de ces critères qui donne le score, dont dépend le rang du pays lors du classement. L'ILGA-Europe analyse 49 pays d'Europe et du

Caucase (ce n'est pas limité à l'Union européenne, et ça ne correspond pas aux pays du Conseil de l'Europe). Pour ce travail, l'ILGA-Europe publie également une analyse de l'état des droits LGBTI dans ces pays chaque année. Celle-ci se base sur les retours des organisations membres de l'ILGA-Europe et des fédérations ou interassociatives nationales les plus légitimes. En France, HES en est membre, comme l'est l'Inter-LGBT, interassociative nationale.

Entre 2013 et 2018, la France, partie de la 24^e place a atteint un score de 73 % et la 5^e place. Le quinquennat macroniste l'a fait chuter à la 13^e place, avec un score de 56 %. Une baisse jamais vue pour notre pays, même sous Sarkozy. La remontée arithmétique que l'ouverture au rabais de la PMA a permise, ne l'a pourtant jamais fait revenir à cette place, faute de réelles perspectives et engagements pour les droits de #CesGensLà, tant au niveau légal que réglementaire.

[Voir ILGA-Europe](#)

Rainbow Rose

Rainbow Rose est le nom d'un réseau des groupes, associations, ou comités de partis socialistes, sociaux-démocrates, travaillistes d'Europe. C'est le réseau qui rassemble les organisations « sœurs » de HES. Elle est reconnue comme organisation affiliée du Parti socialiste européen (PSE) et travaille avec ses responsables pour faire avancer les plateformes revendicatives et les programmes du PSE. Elle a été refondée en 2013 notamment par HES LGBTI+, son premier président a été Aurélien Mazuy, militant de HES.

Rassemblement national (RN, clan familial Le Pen)

Principal parti d'extrême droite en France. Multicondamné par la justice, dont les élu-es sont régulièrement citées pour leurs discours, leurs posts et ce qui reste tragiquement représenté

comme des « dérapages » racistes, xénophobes, antisémites et antiLGBTI. L'extrême droite n'est pas limitée à ce seul parti qui tente de faire avaliser dans les médias la redéfinition de son corpus idéologique et de son programme par des termes comme : droite nationale, droite populiste... Les idées d'extrême droite ont hélas bien infusé dans la société française et ses thèses, y compris les plus farfelues sont partagées par différents autres partis ou responsables politiques (« lobby LGBTI », « grand remplacement »).

Réactionnaires (pensée des, Réaction)

Diffuseurs, porteurs de l'idéologie et des choix politiques de la réaction. Opposants systématiques aux progrès sociaux, à la lutte pour les droits et libertés individuelles et publiques. Parfois, personnes dont les choix stratégiques locaux, nationaux se confondent avec ces premiers.

Les diffuseurs des idées réactionnaires luttent hier contre les droits des femmes, contre les droits des homosexuels, contre le Pacs, contre le mariage pour tous, contre la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, avec des arguments présentés comme étant ceux de la raison et de la rationalité face à des militants qui étaient elles et eux, des idéologues, des destructeurs de la famille et de la civilisation...

Au sein de la droite et de l'extrême droite ([Voir définition](#)), dans ses différentes acceptions : droite coservatrice, droite dure, droite nationale, nationalistes revendiqués, droite religieuse, conservateurs bon teint, et toute les nébuleuses de l'extrême droite en France, qu'elle se présente comme catholique traditionaliste, royaliste, antisémite, xénophobe, identitaire ou défenseuse de la civilisation européenne et autres... Ce sont les premiers supports et diffuseurs des idées réactionnaires, s'opposant à divers degrés et de différentes manières aux thématiques portées par

la gauche, les écologistes et plus largement les humanistes : dignité de tous les êtres humains, droits de l'Homme et du citoyen, dont découlent les droits des personnes LGBTI, les droits des femmes, des réfugié-es, etc. sans compter le respect des lois et engagements internationaux. Avec une bataille culturelle menée, et à ce jour gagnée, par la réaction, ce sont aujourd'hui de nombreux pays d'Europe et d'ailleurs qui sont ou ont été dirigés dans les dernières années par des responsables politiques réactionnaires : Poutine, Meloni (après Salvini allié du Mouvement 5 étoiles), Trump, Erdogan, Orbán, Bolsonaro, Morawiecki, Netanyahu. Sans compter les scores importants réalisés par le RN en France, l'AfD en Allemagne, les réussites du Ukip avec le Brexit au Royaume-Uni, Vox en Espagne, les alliances gouvernementales obtenues par les démocrates de Suède...

La reprise de paniques morales lancées par des groupuscules d'extrême droite et reprise sans broncher par l'ensemble de la droite et une partie de responsables et structures s'affirmant de gauche, ou venant d'elle, contribue aux succès de la diffusion des thèses et idées de l'extrême droite. Elles sont devenues des arguments du débat public, admissibles et débattues en tant que telle, avec des chroniqueurs, éditorialistes, journalistes qui reprennent ces discours réactionnaires (à minima) sans les caractériser. De « l'islamo-gauchisme » au « wokisme » (Voir définition), en passant par le « lobby LGBTI » (Voir définition), et les « demandes communautaristes » sur la PMA, sans oublier « l'épidémie de transidentité » ou « l'attaque contre l'universalisme (Voir définition) par les réunions en non-mixité (Voir définition) », ce sont toutes ces polémiques verbeuses, sans fondement scientifique ou concret qui quotidiennement, à la télé, la radio et dans la presse écrite construisent un imaginaire où la France serait une citadelle assiégée par ses propres citoyens-nés.

La reconnaissance juridique du genre en Europe.
Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI).
Conseil de l'Europe



Reconnaissance automatique des co-parents

Lorsque les enfants nés de couples de même sexe ne rencontrent aucun obstacle pour être reconnus légalement dès la naissance par leurs parents.

Reconnaissance juridique du genre, RJG

C'est la reconnaissance juridique de l'identité de genre d'une personne, comprenant le nom, la désignation du sexe/genre et les autres informations relatives au genre telles que reflétées dans les prénoms, numéros de sécurité sociale/d'identification personnelle, titres, etc., dans les registres et fichiers publics et sur les documents d'identité (cartes d'identité, passeports, permis de conduire) et les autres documents similaires (diplômes, etc.). En France, notamment, la reconnaissance juridique du genre permet des démarches qui n'ont plus à passer par la stérilisation des personnes trans, ou un parcours médical préalable. Le Conseil de l'Europe a établi la recommandation CM/Rec (2010) 5 par son Comité des ministres, aux États membres. Elle porte sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, portant sur le volet spécifique de cette Recommandation relatif à la RJG.

République

« Sans la République, le socialisme est impuissant et sans le Socialisme, la République



est vide ». Jean Jaurès, profession de foi aux législatives de 1906.

Voir **Socialisme**

Revenge porn (vengeance pornographique)

Chantage sur la base de la divulgation ciblée (envoi aux proches, à l'employeur) ou public d'images intimes ou sexuelles (photos, vidéos), notamment du fait d'un ex-conjoint qui veut ainsi se venger, faire souffrir, nuire au plan scolaire, professionnel, familial à son ancien-ne compagne ou compagnon ou même tirer un profit personnel au sujet de ces images.

Santé communautaire (Santé populationnelle)

La santé communautaire fait partie intégrante de la santé publique. Sa spécificité est d'être populationnelle et non individuelle et promeut une vision globale et de proximité de la santé. Cette stratégie implique une réelle participation de la communauté à l'amélioration de sa santé.

Santé sexuelle

La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence (définition de l'Organisation mondiale de la Santé).

Sectes (dérives sectaires)

La loi parle de dérives sectaires et indique qu'« // s'agit d'un dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité

des personnes, à l'ordre public, aux lois ou aux règlements. Elles se caractérisent par la mise en œuvre, par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société. »

Afin de lutter contre les dérives sectaires, l'État a créé en 2002 la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) pour « observer et d'analyser le phénomène des dérives sectaires, d'informer le public sur les risques qu'elles représentent et de coordonner l'action préventive et répressive des pouvoirs publics. »

La Miviludes est un outil manquant cruellement de moyens pour protéger les LGBTI+ avec un et des moyens en baisse sur de nombreuses années. L'annonce soudaine faite en 2019, par le gouvernement de son changement de périmètre a représenté une modification substantielle et problématique pour cette structure. Auparavant rattachée aux services du Premier ministre pour une transversalité et une globalité plus que logique dans la lutte contre les sectes, le gouvernement Castex l'a rattachée au ministère de l'Intérieur uniquement, via le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR).

Cette décision illustre la volonté du gouvernement de ne traiter les phénomènes sectaires qu'à travers une question de gestion de l'ordre public. Car c'est sans compter la dimension multiple des phénomènes que les groupes et organisations sectaires ou à fonctionnement sectaire peuvent générer. Les pseudos « thérapies de conversion » sont des discours et programmes proposés, imposés par des mouvements sectaires, mais pas

uniquement, elles se présentent sur le territoire français comme des pratiques ou des manœuvres relevant de l'emprise psycho-spirituelle.

Seniors (vieillesse, retraité-es)

Un-e jeune LGBTI, si tout va bien, finira sa vie comme « sénior LGBTI » ! Les retraités, les 3^e et 4^e âges LGBTI existent, évidemment, même s'ils ont fort longtemps été invisibilisés, y compris parfois dans les médias et groupes LGBTI, qui pèchent encore trop souvent par « jeunisme ». Pourtant, les témoins homosexuels de Mai-68, les rescapés gays et trans de l'hécatombe du VIH/Sida des années 1980-90, ils et elles sont dans nos sociétés ! Beaucoup, dans des contextes de rejet, de peur voire de haine, ont dû vivre loin de leurs familles. Beaucoup n'ont pas été parents. En conséquence, nombre d'entre eux sont isolés, ce qui, si la dépendance arrive, est encore plus problématique que chez les seniors hétéros. Et quand ces personnes sont en couple, les discriminations et rejets existent encore parfois, jusque face à des professionnels de santé ou en maison de retraite (refus de visite, d'intimité). Et dans le cas de seniors LGBT, la prise en compte par les EHPAD et les structures hospitalières des besoins ou des spécificités (VIH/Sida, santé). On peut constater un mini « papy boom » de gays et lesbiennes en France, en Europe et ailleurs, et ce sont tous ces enjeux concrets que l'association « Grey Pride » (créée en 2016, travaillant avec un collectif d'autres associations) scrute et tente de résoudre, avec les pouvoirs publics, les institutions, divers organismes et associations.

Séronégati-f-ve

Se dit d'une personne qui n'est pas atteinte par le VIH. Le phénomène du VIH/Sida n'est pas exclusif aux personnes LGBTI+, même si sa prévalence reste encore élevée chez les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH), et les gays, ainsi que parmi les personnes trans, mais

touchant l'ensemble de la population, de tous âges. Les personnes séropositives demeurent encore stigmatisées, avec un isolement ou risque de, fort.

Sérophobie

Dégoût, haine, crainte ou rejet des personnes vivant avec le VIH, des personnes séropositives.

Séropositif-ve

Voir PVIH

Sexe

Fait référence à la composition biologique telle que les caractéristiques sexuelles primaires et secondaires, les gènes et les hormones. Le sexe légal est généralement attribué à la naissance et a été traditionnellement compris comme étant constitué de deux groupes mutuellement exclusifs, à savoir les hommes et les femmes.

Dans une décision de la Cour de justice de l'UE, « *le champ d'application du principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes ne saurait être réduit aux seules discriminations fondées sur l'appartenance à l'un ou l'autre sexe. Eu égard à son objet et à la nature des droits qu'il tend à sauvegarder, ce principe s'applique également aux discriminations qui trouvent leur origine dans le changement de sexe d'une personne* ». Elle est indiquée dans la directive de 2006, « *relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail* » dans l'Union européenne.

Les personnes nées intersexes doivent pouvoir faire figurer cet état sur leur document d'identité plutôt qu'être contraints à un choix binaire, homme ou femme.

Différents États ou régions du monde ont prévu un genre neutre, divers ou X (plutôt que simplement M ou F) à l'état civil, ou l'absence de genre.

Sexe assigné à la naissance

Sexe biologique déterminé au moment de la naissance par la déclaration d'état civil. Le sexe assigné à la naissance peut varier du sexe biologique et n'est pas nécessairement un facteur déterminant dans l'identité de genre d'une personne.

Socialisme

L'idéal socialiste est celui de l'accomplissement le plus abouti de la devise républicaine. Il passe par la promotion d'une laïcité défendue par Jaurès et Briand, loi de liberté, de l'émancipation des individus de tout ce et tous ceux qui peuvent l'enserrer. Il se construit au travers de l'ensemble des combats des mouvements sociaux des derniers siècles pour lutter contre les systèmes de domination économique et sociale, de la vie privée ou publique de tou-te-s les citoyen-nes, intriqué à toutes les luttes internationales pour les droits et les libertés. En gardant à l'esprit que seule l'échelle humaine est pertinente pour lutter contre les injustices.

Voir République

SOGIE

Acronyme de l'expression anglaise «sexual orientation, gender identity and expression», soit orientation sexuelle, identité et expression de genre. Mettre en place des lois prohibant la discrimination, définir ce qui en constitue une, et pouvoir mener des politiques publiques variées à destination des personnes LGBTI passent par la définition des publics cibles de ces actions. Dans ces définitions, il est possible d'utiliser 3 facteurs, distincts l'un de l'autre, non excluants et cumulatifs : l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre (parfois les caractéristiques de genre).

Sport (sportifs, LGBTIphobie et

questions LGBTI dans le sport)

Comme tout le monde, les LGBTI peuvent faire du sport. Beaucoup en font. Certains, parfois dès l'adolescence, s'en privent par peur de moqueries, du rejet et des propos homophobes toujours trop fréquents par exemple dans des sports d'équipe. L'homophobie dans le sport (scolaire, amateur ou pro) est toujours très présente, notamment dans des sports d'équipe. Tout cela explique le très fort développement d'associations et clubs ciblant les LGBT, alors enfin certains de pratiquer leur discipline favorite sans risque d'insulte ou de rejet, en solo, en couple ou même en groupe d'amis-e-s. Ainsi, les Gay Games existent donc depuis 1982, ils sont ouverts à toutes et tous, hétéros comme homos, mais au moins les LGBTI étant assurés d'y être respectés et bien traités... Ils se sont d'ailleurs tenus avec succès à Paris à l'été 2018, avec aussi le soutien de nombreuses fédérations sportives nationales. Reste que le très faible nombre de sportifs et sportives de haut niveau ayant fait leur coming out en France (même si via le très bon documentaire télé *Faut qu'on parle*, six sportifs de haut niveau, du judo à la natation, du basketball au patinage, en passant par le rugby et l'escrime, ont assumé publiquement leur homosexualité en juin 2021) est aussi étonnant qu'inquiétant, en comparaison d'autres pays. On a vu également lors de la Coupe du monde de football au Qatar fin 2022 combien l'attribution de grandes compétitions dans des pays aux lois anti LGBTI sont risquées, y compris parmi les athlètes et supporters de fait privés de leur liberté d'expression, de l'affirmation de leur amour ou/et de leur soutien aux LGBTI (signes et symboles pro-LGBTI interdits aux joueurs, aux supporters). Le déni sous tous azimuts de la très riche Fédération française de football (FFF) malgré ses engagements écrits, y compris face aux insultes, banderoles dans les tribunes de stades et dérobades de quelques joueurs pros pour simplement porter 1 fois les couleurs du drapeau arc-en-ciel (brassards, lacets) ne font que

NOTE



TERF

(acronyme de l'anglais *Trans exclusionary radical feminists*)

Les femmes trans sont des femmes, les hommes trans sont des hommes, ces quelques mots semblent assez simples à écrire et prononcer, mais il faut pourtant redire que le respect des personnes et leur dignité ne peut passer outre l'identité de genre. La loi et l'état civil sont clairs et incontestables. Et la transphobie ne peut être acceptable à aucun moment, surtout en étant bâtie sur des visions essentialistes (donc réductrices) des personnes.

Dans les attaques contre les personnes trans et leurs droits, outre les réactionnaires classiques et les mouvements s'appuyant sur une logique relevant de « l'ordre » (religieux, naturel, biologique, social), se trouve une partie de groupes qui se revendiquent féministes et sont parfois dénommés « Terf ».

Voir [Transphobie](#)



D'où vient cet acronyme ?

Ces groupes revendiquent d'exclure ouvertement les personnes trans des luttes féministes. Ils développent aussi un refus de l'existence même des personnes trans et fondent leur rejet sur la notion de construction sociale du genre, pour les personnes trans, et sur une peur de violences de la part des personnes trans, notamment des femmes trans (qui ne seraient en réalité que « des hommes maquillés ») dans les espaces publics (l'accès aux toilettes publiques pour les femmes trans est un sujet politique conflictuel dans de nombreux contextes nationaux y compris aux États-Unis et en France).

NOTE

Ce mouvement est issu de contextes féministes (provenant en général d'une partie des structures d'« anciennes gardes ») du monde anglo-saxon (notamment aux États-Unis, Royaume-Uni et en Australie) et se répand dans le monde entier, y compris en France. Il n'opère pas en vase clos – au contraire, il est influencé, et financé notamment par les mouvements conservateurs religieux transnationaux qui représentent un lobby très puissant contre les droits des femmes et LGBTI+ dans les mondes politiques nationaux (aux États-Unis, Suède, Royaume-Uni), régionaux (y compris en UE) et internationaux (à l'Onu) sur la base de la protection de la famille, des enfants, de la religion et des valeurs traditionnelles.

Il est essentiel d'argumenter en faveur de la dignité humaine, des droits de tou-te-s à la fois dans le cadre de la législation française et des textes et engagements internationaux de notre pays.

Exclure, par essentialisation et dans une lecture biologisante, les personnes trans parce qu'elles ne seraient pas « nées » dans le bon genre, est une erreur et une démarche qui s'oppose à la fois à une vision émancipatrice de la société à construire, et crée des cadres de lecture qui mènent à des visions des personnes réactionnaires et intégristes, les renvoyant à une « fonction biologique » (un homme sans deux testicules ni fécond, est-il un « vrai » homme ? Une femme sans utérus, ou sans sein est-elle une « vraie » femme ?).

La vague conservatrice auquel nous faisons face ne saurait rester sans réponse de la part des forces de gauche et d'écologie. Et il serait encore moins compréhensible de l'accompagner, même techniquement.

Il importe, sur la question des droits des trans comme sur d'autres, de travailler tout autant le fond que la stratégie face à des sujets qui sont autant de diversions pour mieux remettre en cause les droits LGBTI+.

conforter l'homophobie ordinaire chez les jeunes dans les clubs amateurs. Mais les choses bougent peu à peu, ici et là. Malgré tout, ces derniers mois, on note que certains pays ou certains sports se braquent considérablement contre les athlètes trans: alors que leurs pays les considèrent tout à fait légalement et officiellement de tel ou tel genre, ils ou elles sont à présents refusé-e-s dans des compétitions, on leur interdit de fait d'exercer leur sport.

Note positive : Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 sont aussi une formidable occasion de montrer un modèle sportif plus respectueux et égalitaire, sans hypocrisie ni tabou déplacé.

Stonewall (émeutes de)

Le 28 juin 1969, en pleine vague de revendications de libertés sexuelles notamment de la part des jeunes, une énième descente musclée de la police de la ville de New York dans un bar fréquenté par des gays, lesbiennes et trans de toutes origines, à Greenwich Village (au 53 Christopher street), le « Stonewall Inn », est rentrée dans l'Histoire. Des LGBTI se sont spontanément regroupés pour manifester leur mécontentement face à ce harcèlement policier. Les jours et nuits suivantes, ces rassemblements antihomophobie grossissent et se poursuivent, tournant en émeutes locales. Pile un an plus tard, le 28 juin 1970, commémorant « les émeutes de Stonewall », cette nouvelle forme de militantisme pour les droits des LGBTI visible dans les rues (jusque-là, l'activisme LGBTI était plus « sage et discret », via des groupes se réunissant dans des lieux clos et/ou publiant des revues), se tiennent à New York et Los Angeles les toutes premières Pride Parades (marches des fiertés) au monde, célébrant le Christopher Street Day. C'est donc une date symbolique très forte.

Le mouvement de ces Marches annuelles s'est ensuite répandu en Europe : la première en France a eu lieu en juin 1977 à Paris (avec alors

seulement... 400 personnes), puis dans plusieurs grandes villes à compter de 1994.

Si les émeutes de Stonewall sont devenues un repère historique, elles ne sont toutefois pas les toutes premières émeutes de personnes trans, lesbiennes ou gays pour leurs droits et contre les répressions. Dans les dix années précédant les émeutes de Stonewall, ce sont près d'une vingtaine de manifestations ou mobilisations, documentées, qui ont eu lieu : au Cooper's Dornuts en mai 1959, à Los Angeles ; à la Compton's Cafeteria, en août 1966, à San Francisco ; à la Black Cat Tavern, en février 1967 ; au Patch, en août 1968...

Voir Pride, Marche des fiertés LGBTI

Subventions (vote de, attribution de)

Les subventions sont les rares possibilités pour le tissu associatif LGBTI de pouvoir mener des actions et engager un travail. Celles-ci, souvent allouées par les collectivités territoriales, permettent alors la reconnaissance d'un travail déjà effectué et la mise en place de stratégie de lutte contre les discriminations par les associations et centre LGBTI. A contrario, l'Etat, via les ministères et ses subdivisions locales (directions thématiques, rectorat), et les organismes para-publics (CAF), n'a besoin d'aucun vote, et ces subventions publiques restent mal connues: on ne sait pas qui tranche (la transparence au moins a posteriori serait utile), ni quel montant va à qui... En France, le montant des subventions étatiques fléchées aux structures LGBTI par le gouvernement (via la Dilcrah, voir définition) pour 2023 n'est que de 3 millions d'euros par an au mieux, contre 70 millions d'euros par an annoncés par la gauche en Allemagne.

Que ce soit pour des projets ou pour du fonctionnement, les subventions sont toutes discutées et soumises au vote au sein des cadres démocratiques que sont les collectivités

locales : conseils municipaux, départementaux, ou régionaux, ainsi que les commissions ad hoc, avec une majorité face à une/des oppositions.

C'est au sein de ces instances que le refus de vote (abstention ou vote contre) des subventions de très nombreux élus locaux de droite et d'extrême droite démontre leur réelle position. Ils y dénoncent des associations « discutables », qui ont un « projet politique », ou qui « font du lobbying » plutôt que de réaliser des actions d'intérêt régional (comme Valérie Pécresse à la tête de la région Île-de-France qui refuse de « subventionner la théorie du genre », ou encore sa collègue LR Rachida Dati qui a souvent refusé de voter pour des subventions LGBTI au Conseil de Paris) parfois même sans aucune explication (les conseils régionaux d'Auvergne - Rhône-Alpes, et du Pays de la Loire, dirigés par la droite, ont aussi procédé ainsi).

Le plus souvent, l'arrivée au pouvoir de groupes politiques hostiles aux droits des personnes LGBTI voit venir très vite des votes supprimant les subventions et mettant un terme à des partenariats ou conventions.

Suicides

Le taux de suicide chez les personnes LGBTI est plus élevé que dans la population générale. Ce phénomène, plus important encore chez les jeunes, a été rapporté dans des enquêtes. Dus à l'isolement et au mal-être générés par un environnement familial, scolaire ou plus largement à l'image que leur entourage et la société leur renvoient d'eux-mêmes. Par ailleurs, être LGBTI ou être perçu comme tel-le au sein de l'environnement scolaire occasionne des épisodes et un climat de harcèlement et de brimades qui favorisent les états dépressifs et les passages à l'acte.

Dans son rapport 2022, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) mentionnait l'enquête Ifop pour la Fondation

Jean-Jaurès en 2018 sur le profil des victimes d'agression anti-LGBTI et leurs contextes. L'univers scolaire est celui où se sont produites des agressions verbales pour 26 % des personnes interrogées. Il devance d'autres espaces comme la rue ou le lieu de travail. Une enquête du MAG-Jeunes LGBT et de l'Unesco démontre, elle, qu'un jeune LGBTI sur deux a vécu une situation de harcèlement scolaire. L'enquête d'Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn de 2018, « La santé des élèves LGBTI », que 73 % des jeunes LGBTI collégiens avaient ressenti « *des difficultés scolaires ou relationnelles* ». 57% au lycée...

Cette stigmatisation des minorités sexuelles est un déterminant clef de l'état de santé, pour reprendre le titre du Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) N° 6-717 de « Santé publique France » paru en mai 2021. Les hommes et femmes lesbiennes, gays ou bis (LGB) présentent par rapport aux hétérosexuel-le-s, au moins 1,5 fois plus de risques de troubles mentaux et dépressifs. 16% des hommes gays et 18% des femmes lesbiennes déclarent avoir fait au moins une tentative de suicide dans leur vie. Chez les hommes gay/bisexuels, 1/3 des moins de 20 ans ont déclaré au moins une tentative de suicide au cours de leur vie. Chez les LGB par rapport aux hétérosexuel-le-s à 2 fois plus de probabilités de vivre un épisode de dépression ou d'avoir des pensées suicidaires dans l'année (taux 3 fois supérieurs chez les hommes GB par rapport à ceux des femmes LB). Une prévalence des violences physiques, psychologiques et sexuelles intrafamiliales subies avant 25 ans plus importante qu'en population générale.



Le mariage pour tous, bouclier antisuicide des jeunes LGBTI
Libération, 23 février 2017

Chez les trans, les taux sont encore plus élevés : une étude menée par Katharine A. Rimes, Nicola Goodship, Greg Ussher et Dan Baker, aux USA en 2019 sur 677 jeunes personnes indique que 18,9% ont fait une tentative de suicide et 52,6% ont eu des idées suicidaires durant l'année précédant l'étude. En Californie une étude de Perez-Brumer menée sur 7653 jeunes personnes trans d'une moyenne d'âge de 15 ans en comparaison avec 630000 jeunes cisgenres, les jeunes trans ont trois fois plus de risques d'avoir des idées suicidaires, et cinq fois plus de risques de faire des dépressions. Si HES avait mené, avec le MAG-Jeunes LGBT, une étude sur le ressenti de la population trans en 2009, des chiffres français récents font toujours défaut... Même si le ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye a parlé (début février 2023), de « 11 fois plus » de risques de suicides « pour les jeunes transgenres ».

> À lire : notre *Manifest' HES 2022* disponible gratuitement en ligne sur hes.lgbt

Traitement de la fertilité

Actes médicaux divers pour permettre la naissance d'enfants désirés : prises d'hormones, Insémination assistée dans une clinique de fertilité ou un hôpital pour femmes (célibataires, ou dans des couples de sexe différent ou de même sexe) afin de devenir enceinte, soit grâce à un don de sperme d'un donneur connu ou par un donneur inconnu.

Trans (personne transgenre)

Forme abrégée des termes transgenre et transsexuel. Le préfixe trans indique un « passage de l'autre côté ». Il désigne donc une personne dont l'expression et l'identité de genre ne correspondent pas au sexe biologique ou assigné à la naissance.



Transactivisme (transactiviste, lobby transactiviste)

Terme utilisé par des militant-es transphobes et réactionnaires. Il désigne en fait les militant-es et les personnes défendant les droits des personnes transgenres. Par ce terme, les transphobes décrivent une tentative fantasmée d'une communauté désignée comme bouc émissaire (comme auparavant le « lobby juif, ou homosexuel ») de prendre certains pouvoirs. C'est une théorie complotiste qui se base entre autres, sur une croyance en une volonté délibérée de remplacer des femmes (cis) par des hommes « déguisés » en femmes.

Transféminisme

Féminisme incluant les minorités de genre et particulièrement les femmes trans. Les femmes trans sont des femmes et le combat pour les droits de femmes transgenres fait donc partie intégrante du combat féministe.

Transmisogynie

Discrimination à laquelle font face les femmes trans. La transphobie intensifie la misogynie et inversement.

Transexuel-le

Terme parfois encore utilisé pour désigner les personnes trans. On évite désormais de l'employer, car en plus d'induire une confusion avec l'orientation sexuelle, il porte une connotation pathologisante, car c'est le terme utilisé par des médecins dont la pratique n'est pas toujours respectueuse des personnes. Cependant, certaines personnes trans l'utilisent encore.

Transgenre

C'est un terme générique inclusif faisant

Travail(leur-se-s) du sexe (TDS)

(Prostitution)

Il faut un renforcement significatif de la lutte contre la traite des êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle de mineurs y compris par sa famille, proxénétisme...), sous quelque motif que ce soit. Le fait de forcer un individu à s'engager dans une activité non délibérément choisie, y compris en gageant une certaine somme d'argent ou en le privant de ses papiers, est une forme d'esclavage et doit être combattu par tous les moyens d'action légale possibles, tant au niveau national qu'international.

Les efforts de coordination mondiale de lutte contre le blanchiment d'argent et contre les trafics humains ne doivent pas se limiter à la lutte contre le terrorisme et contre les passeurs de migrants, et doivent inclure la traite sexuelle et le tourisme sexuel, notamment quand cela cible des mineur-e-s. C'est d'autant plus pertinent que ces réseaux sont souvent proches dans leurs financements et leurs organisations logistiques.

Il n'est pas admissible de faire passer pour un travail ce qui est l'exploitation d'une misère, ou d'une situation de détresse, de faiblesse ou de précarité, même momentanée et qui, dans le système proxénète, frappe une population en très grande majorité féminine. Mais nous savons aussi que ces systèmes se nourrissent de la clandestinité, de la précarité, à laquelle la loi qui fut votée par moins d'un cinquième des député-e-s, voue la prostitution.

Nous savons aussi que le reste de nos lois est particulièrement ambigu sur le sujet et crée une situation confuse dont sont d'abord victimes les TDS. Nous savons, enfin, que le travail du sexe peut être une activité choisie et qu'il n'appartient pas à un État de droit démocratique de déterminer si le fait d'échanger une relation sexuelle contre de l'argent est bien ou mal. Toutefois, il appartient aux États de s'assurer que toute personne travaillant doit pouvoir le faire dans des conditions propres, dignes et sécurisées.

Ne pas négliger la dimension fortement genrée du travail du sexe

Pour autant, la forte dimension genrée du travail du sexe doit faire intégrer qu'il n'y pas de rapport neutre entre, très majoritairement, des hommes qui achètent une prestation à, très majoritairement, des femmes. Ceci, en plus de la spécificité qu'est une relation tarifée. Relation que la loi a conduite à être illégale, renforçant, de fait, une précarisation des travailleuses du sexe et les renvoyant à une forme de clandestinité dangereuse.

Cette situation renforce la vulnérabilité des TDS face à toutes les violences, qui touchent très fortement les femmes et notamment les femmes trans, et aggrave les risques d'addictions, et de conduites à risques. Enfin, l'hypocrisie d'une situation française où la loi autorise la prostitution, mais pénalise le fait d'y avoir recours est une absurdité qui ne fait que rajouter aux difficultés rencontrées par les TDS dans l'accès à leurs droits, dans leur vie quotidienne et complexifie davantage les situations déjà difficiles que les TDS peuvent rencontrer.

Le travail du sexe, en 2023, prend aussi des formes plus subtiles/discrètes que celles auxquelles on pense communément. Via des sites internet (des comptes ou applications web de type OnlyFans) d'« es-corts », via des sessions par caméras et comptes virtuels.

NOTE

Universalisme



Somme de principes, dont se réclame les partis de gauche et écologistes au sein de la République française et qui indique que toutes les personnes sont admissibles aux mêmes droits et considérations sans que toute ou partie de leur identité (orientation sexuelle, genre, origine) ou situation personnelle (médicale, de travail, de formation, de statut marital) ne soit une entrave à ces droits.

L'universalisme parfois entendu est aussi une considération selon laquelle tou-te-s les citoyen-ne-s seraient égaux en droit et dignité, parce que, dans les textes, les droits sont reconnus à tou-te-s. La reconnaissance de la différence des identités, situations et parcours des individus (qui entraîne hélas une différence dans l'accès aux droits et leur capacité à les exercer) serait alors une atteinte à cet universalisme.

La création de réflexions, actions politiques, juridiques visant à nommer, désigner, et élaborer des démarches scientifiques et militantes sur les différences sociales, de représentation, existant dans la société n'a pas pour but de laisser les gens dans des cases ni de les enfermer dans une des facettes de leur identité. Mais c'est une première étape à partir de laquelle les militant-e-s de l'émancipation et de l'égalité peuvent se donner les moyens concrets de résorber les différences de traitement et de considérations qu'un trop grand nombre de nos concitoyen-ne-s subissent.

Ces cadres de réflexion ne se suffisent pas à eux-mêmes : ils permettent de libérer la parole, de construire des analyses et bâtir des revendications pour agir sur la société en global.



Note : la République n'est pas un monde clos, délimité et figé. C'est un vaste chantier toujours ouvert, où la lutte pour l'émancipation et le combat pour de nouveaux droits continuent de coexister avec la lutte pour l'égalité réelle, contre les discriminations et aussi pour la reconnaissance de leur existence, qui est le premier pas pour les combattre.

La devise républicaine est une promesse, ce n'est hélas pas une réalité intangible qui serait déjà acquise pour toutes et tous. Jaurès écrivait : *« Proclamer la valeur suprême de l'individu humain, c'est réfréner l'égoïsme envahissant des forts : ce n'est pas décréter l'égoïsme universel. »* C'était en 1898.

référence aux personnes dont l'identité de genre ou l'expression de genre diffère du sexe de naissance. Personne dont l'identité de genre ou le sexe biologique se situe en dehors du binarisme homme-femme, qui ne s'identifie pas au sexe assigné à la naissance ou qui a entamé un processus afin de faire mieux correspondre son expression de genre et son identité de genre. Elle peut exprimer son genre par le choix de ses vêtements, sa présentation ou ses modifications corporelles, y compris le fait de subir des interventions chirurgicales. C'est le terme à privilégier pour évoquer les personnes trans et les problématiques juridiques ou sociales auxquelles elles sont confrontées.

Transidentité

Décalage entre le sexe biologique et l'identité de genre, ressenti à différents degrés par les transsexuel-le-s, les personnes transgenres et certaines personnes queers. La démarche entreprise par les personnes transidentitaires pour acquérir la reconnaissance sociale de leur identité de genre peut, ou non, être accompagnée de modifications corporelles, vestimentaires, d'attitude, à différents niveaux et de changements d'ordre légal.

Transition (sociale, légale et médicale : chirurgie de réassignation sexuelle)

Processus et période durant laquelle une personne entreprend volontairement une procédure visant à faire correspondre son expression de genre et son identité de genre. Les démarches entreprises dans le cadre d'une transition peuvent être d'ordre médical, social ou légal. La transition implique l'abandon progressif ou soudain d'un rôle social associé au sexe biologique ou assigné d'une personne pour cheminer vers une représentation plus conforme

entre son identité de genre et son expression de genre.

Transphobie

Dégoût, haine, crainte ou rejet de la transidentité, des personnes transgenres, transsexuelles ou travesties. La transphobie inclut toute attitude ou pratique discriminatoire, directe ou indirecte, envers les personnes dont l'identité de genre n'est pas perçue comme étant en accord avec leur sexe biologique ou encore qui n'est pas conforme aux normes en vigueur.

Union civile (partenariat civil)

En France, depuis novembre 1999, tous les couples peuvent signer un pacte civil de solidarité et obtenir la reconnaissance de leur union, en jouissant de certains droits liés. Jusqu'en 2013, c'était la seule forme légale de reconnaissance des couples de même sexe. Dans l'Union européenne, 13 États ont mis en place le mariage égalitaire et 8 autres ont reconnu un partenariat civil. Seuls 6 pays membres n'ont aucun texte protégeant les couples homosexuels.

Virus de l'immunodéficience humaine, VIH (Syndrome de l'immunodéficience acquise, Sida)

C'est un rétrovirus attaquant et détruisant directement les défenses immunitaires (notamment les globules blancs «T4») de l'être humain. Découvert en 1984, il se transmet lors de rapports sexuels non protégés par un préservatif s'il y a pénétration vaginale, anale ou buccale, par transfusion sanguine, par le partage d'aiguilles contaminées dans les établissements de soin et chez les toxicomanes, mais aussi de la mère à l'enfant au cours de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement. Longtemps perçu comme une condamnation à mort, jusqu'à ce que des médicaments très efficaces, des antirétrovirus regroupés

en multithérapies, en fassent un virus contrôlable et permettent une vie quasi normale aux séropositifs ayant accès aux traitements. L'OMS a classé le VIH/Sida comme l'épidémie la plus mortelle de l'époque moderne, ayant tué plus de 40 millions d'individus et ayant contaminé plus de 44 millions dans le monde...

Aujourd'hui des traitements existent, tels que des traitements postexposition, la Prep, afin d'éviter les contaminations. L'accès des habitants des pays du Sud à ces traitements et aux soins demeure un enjeu de santé publique mondiale.

L'abréviation Sida signifie syndrome d'immuno-déficience acquise. Elle décrit l'ensemble des symptômes et des infections liés à une déficience acquise du système immunitaire. Le Sida est la phase finale d'une contamination au VIH. Des indicateurs comme le niveau d'immunodéficience ou l'apparition de certaines infections servent à déterminer le passage de l'infection du stade du VIH à celui du Sida.

Violences sexistes et sexuelles, VSS

Ce sont des atteintes à l'intégrité physique et psychique des personnes portées en raison de leur genre ou de leur orientation sexuelle. Elles se conçoivent dans une continuité graduelle: de l'attitude irrespectueuse ou moqueuse à des propos blessants ou injurieux, jusqu'aux gestes inappropriés et aux agressions. Le sexisme, l'homophobie, la transphobie sont des terreaux pour les violences sexuelles. Les violences sexistes et sexuelles ont pour point commun l'absence de consentement. Ces violences peuvent induire un rapport de pouvoir de l'auteur vis-à-vis de sa victime. Dans plus de 90% des cas, les victimes sont des femmes. Dans un peu moins d'un cas sur deux, les VSS ont lieu au sein même du couple.

Voir Féminicides

Violences sexistes et sexuelles au travail, VSST

La France a adopté la définition des violences faites aux femmes, établie par la Convention européenne dite d'Istanbul (ratifiée le 4 juillet 2014). « *La violence à l'égard des femmes doit être comprise comme une violation des droits de l'Homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes, et désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée.* »

La Convention d'Istanbul précise : « *La violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation.* » Les violences sexistes et sexuelles au travail font partie intégrante des violences faites aux femmes. Selon une étude de l'Insee intitulée « Cadre de vie et sécurité », publiée en 2016, 6% des agressions sexuelles interviennent dans la sphère professionnelle et 11% des gestes déplacés sont subis sur le lieu de travail. En 2014, une enquête du Défenseur des droits (**Voir définition**) a établi qu'en France 20% des femmes actives indiquent avoir été confrontées à une situation de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle, une proportion stable depuis 1991.

Voir Violences sexistes et sexuelles, VSS

Virilisme

Voir Masculinisme



Woke (wokisme)

Terme péjoratif. C'est une expression politique (très floue et sans définition légale) à visée polémique utilisée pour stigmatiser toute vision de la justice sociale et de la défense des minorités en la présentant comme opposée à l'universalisme (Voir définition) républicain et dénuée de rationalité.

Dépeinte officiellement comme une dénonciation de points de vue radicaux (présentés comme tels par des responsables politiques, associatifs, des éditorialistes... réactionnaires (Voir définition), de droite et d'extrême droite), ces termes ont très rapidement englobé toute personne, structure, réflexion placées à gauche sur le champ politique, qui luttent pour les libertés et l'égalité, et l'émancipation.

De la lutte pour les droits des personnes LGBTI, à la lutte contre le sexisme, pour les droits des migrants, pour les libertés syndicales, contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie, sur la dénonciation de l'emprise des idées d'extrême droite dans le débat public en France depuis tant de temps, tout cela est désigné comme du wokisme.

Ce n'est qu'un des nouveaux avatars sémantiques de l'épouvantail idéal que l'extrême droite (Voir définition) crée régulièrement. Il a été largement repris par la droite, pour tenter de disqualifier les actions et réflexions militantes et les différentes valeurs ou sujets qu'elle rejette. L'islamogauchisme était à la mode quelque temps avant. De prochains termes arriveront tôt ou tard dans le débat public dans les prochaines années...

Visibilité

L'amour hétérosexuel est visible partout, au fil des rues, chez les jeunes mariés, dans les chansons et clips vidéos, à la sortie des lycées, via tous les écrans, en politique, dans les infos télévisées, sur les visuels des pubs, au cœur des fictions cinéma ou télé depuis des décennies... L'égalité réelle et le simple respect doivent permettre aux couples LGBTI d'exprimer leurs sentiments aussi librement, sans tabou ou cri d'orfraie. 10 ans après la légalisation du mariage pour toutes et tous, il serait temps de réaliser la « banalité » de ces amours. L'invisibilité habituelle (qui est un déni) est une réelle cause de souffrance notamment pour les jeunes LGBTI, ne voyant aucun « modèle », se pensant trop souvent « seul·e au monde » donc isolé·e... Selon de nombreuses études scientifiques, c'est une cause des tentatives de suicide plus importantes chez les jeunes LGBTI+ que parmi les autres jeunes. Il faut donc encourager la visibilité des personnes et des familles LGBTI, dans tous les registres de la société, au travail, dans la rue, dans les responsabilités publiques, dans les médias, et refuser ainsi que s'attaquer à tout interdit ou toute censure de ces figures ou représentations, a priori ou a posteriori.

Yogyakarta

ou Jogjakarta (principes de)

Liste de principes sur l'application des droits humains quant aux questions d'orientation sexuelle, d'identité et expression de genre. Ils ont été déterminés et rédigés dans la ville de Yogyakarta, en Indonésie, en 2006, par différents experts internationaux. Les principes proclament les droits à la protection, à la lutte contre les discriminations. Le Conseil de l'Europe, dans son document « Droits de l'homme et identité de genre » de juillet 2009, demande à tous ses membres l'application de ces principes. ●

■ <https://yogyakartaprinces.org/principes-fr/>



HES



1942: 80 ans de la pénalisation



PRIDE
2022



2022: Et pour demain quels
droits reconnus ?



lgbti+



1982: 40 ans de la dé



EGAL

Visual

ORGANISMES ET INSTITUTIONS

France

CCNE

Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. Organisme consultatif français ayant le statut d'autorité administrative



indépendante. Sur son site il indique « s'efforce(r) d'instaurer un dialogue avec les citoyens. Les Journées annuelles d'éthique, les Journées régionales d'éthique, l'organisation de colloques et Le Forum des jeunes sont des moments privilégiés de ce dialogue. »

Son président est nommé par le président de la République pour deux ans renouvelables. Les membres sont nommés pour 4 ans (renouvelable une fois) et renouvelés par moitié tous les deux ans : 5 personnalités désignées par le Président de la République appartenant aux « principales familles philosophiques et spirituelles », 19 personnalités choisies pour « leur compétence et leur intérêt pour les problèmes éthiques » dont des parlementaires et conseiller d'État et à la Cour de cassation, et 15 personnalités appartenant au « secteur de la recherche ». C'est de lui dont on a attendu si longtemps les avis sur l'ouverture de la PMA...

CNCDH

Commission nationale consultative des droits de l'Homme, regroupe



des représentants d'associations françaises travaillant dans le domaine des droits de l'Homme, du droit et de l'action humanitaire, des représentants des principales confédérations syndicales et des personnalités qualifiées. Son président est Jean-Marie Burguburu, avocat. Ses 64 membres sont nommés par le Premier ministre. La Commission travaille avec des sous-commissions :

- Société, éthique et éducation aux droits humains.
- Racismes, discriminations et intolérance
- État de droit et libertés
- Questions internationales et européennes Droit international humanitaire »
- Urgences

Elle travaille en lien avec le ou la commissaire en charge des droits de l'Homme de l'UE et contribue au respect par la France de ses engagements internationaux. Sont aussi membres : un député désigné par le président de l'Assemblée nationale, un sénateur désigné par le président du Sénat permet la liaison avec le pouvoir législatif, un représentant du Conseil économique, social et environnemental et le Défenseur des Droits.

Corah (Comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT)

Structures préfectorales (échelle départementale) qui sont chargées de mettre en œuvre les actions prévues dans les plans LGBT définis

par le gouvernement. Les Corah intègrent des représentants de différents services de l'État, de conseils départemental et municipal, possiblement d'associations.

Défenseure des droits

A remplacé la Halde en 2011 (La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, créée en 2004). Institution indépendante de l'État, inscrite dans la Constitution, elle s'est vu confier deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ; permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits. Toute personne physique, ou personne morale peut le saisir directement et gratuitement. L'actuelle Défenseure des droits est Claire Hédon,



nommée par Emmanuel Macron en 2020, à l'issue du mandat (unanimement salué par les associations de défense de droits humains) de Jacques Toubon, nommé en 2014 par François Hollande. Le mandat dure 6 ans.

Dilcrah

Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les haines anti-LGBT (utilisé aussi pour le/la délégué-e). La délégation interministérielle est placée depuis novembre 2014 sous l'autorité du Premier ministre. En 2016, un décret lui adjoint la lutte contre les haines anti-LGBT, faisant de la Dilcra, la DilcraH.



Europe

Comité des ministres du Conseil de l'Europe

C'est l'instance statutaire de décision du Conseil de l'Europe.

COMMITTEE OF MINISTERS
COMITÉ DES MINISTRES



Composé des ministres des Affaires étrangères des États membres, il est l'organe compétent pour agir au nom du Conseil. C'est le lieu d'élaboration et de décision des traités. Le comité a aussi pour fonction d'assurer l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme.

de l'Europe ; sa mission est de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits de l'homme dans les États membres de cette organisation dont le siège est à Strasbourg. Le commissaire est élu sur une liste de trois candidats par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour un mandat de 6 ans. Le commissariat peut visiter des pays, effectuer des travaux de sensibilisation aux droits humains et produire des rapports et des notes sur le sujet. L'actuelle commissaire est la bosnienne Dunja Mijatović depuis 2018.

Commissaire aux droits de l'Homme

Institution indépendante au sein du Conseil



COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME



Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Une des institutions du Conseil de l'Europe qui est chargée de renforcer



la démocratie locale et régionale dans les États

membres. L'assemblée est la porte-parole des 150 000 villes et régions et doit favoriser la concertation et le dialogue politique entre les gouvernements et les collectivités territoriales. Le Congrès est composé de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il y a 324 représentants et 324 suppléants dans chacune des chambres, leur mandat est de 4 ans.

Conseil de l'Europe (CoE)

Plus vieille organisation intergouvernementale européenne, créée le 5 mai 1949. Il regroupe 47 pays en 2019 pour plus de 800 millions de citoyen-ne-s. Son siège est à Strasbourg.



Différentes institutions au sein du Conseil de l'Europe existent (dont certaines listées ici).

Convention européenne des droits de l'Homme

Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales connue comme la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH — ECHR en anglais). Traité international signé bien avant la création de l'Union européenne (de la CECA, de la CEE...) pour protéger les droits de l'Homme et les libertés fondamentales en Europe. Signée en 1950, la Cour européenne des droits de l'Homme est chargée de son application.

Cour européenne des droits de l'Homme

Composée d'une juge pour chacun des États membres



du Conseil de l'Europe (47). Elle rend des arrêts sur les possibles violations de la Convention européenne des droits de l'Homme. Si un État est reconnu coupable de telles violations, son gouvernement a l'obligation de procéder à la ou les corrections adéquates. Elle siège à Strasbourg et son rôle diffère de la Cour de justice de l'Union européenne).

OSCE (organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)

C'est la plus grande organisation régionale sur la sécurité, et elle regroupe 56 États d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique. Elle produit et diffuse des contenus, le plus souvent des communiqués et des prises de positions sur différentes questions, dont celles ayant trait aux LGBTI.



En 2009, l'OSCE a pris une décision sur la lutte contre les crimes de haine contenant un spectre large des motifs, mais ne citant pas explicitant les LGBTI-phobies. L'OHDIR est un de ses départements et travaillent sur les questions des droits humains.

ODIHR (Office for Democratic Institutions and Human Rights - Bureau pour des institutions démocratiques et les droits humains)

C'est l'instance de l'OSCE qui travaille sur les questions liées aux élections, aux droits humains et à la démocratisation. Elle fournit de l'assistance, une expertise et du soutien aux États de l'OSCE sur les questions d'état de droit, de non-discrimination, de tolérance et des droits humains. C'est elle aussi qui analyse les élections et leur contexte, ainsi que les législations des États.



OSIG (Unité orientation sexuelle et identité de genre, anglais : SOGI)

L'unité travaille au sein du Conseil de l'Europe sur les questions de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle. Elle travaille en coopération avec d'autres secteurs et institutions ainsi que les États membres, et d'autres organi-



sations intergouvernementales ou acteurs de la société civile. Elle publie des ressources et des enquêtes sur la situation des droits LGBTI+ dans les pays membres du Conseil de l'Europe.

Guides pratiques, études sur les réponses des institutions (école, hôpital) face aux discriminations, étude de législation nationale ou étude comparative selon les thématiques.

Union européenne (UE)

Bureau européen d'appui en matière d'asile

(BEAA ou BEAMA, anglais : European Asylum Support Office - EASO)

Agence créée pour renforcer la coopération entre membres de l'UE en matière d'asile, assister les États membres de l'Union européenne dans la gestion des demandes d'asile, mettre en œuvre le régime d'asile européen commun (RAEC) et aider les États membres de l'Union européenne qui « *subissent une pression particulière en la matière* ». Il est basé à Malte, à La Valette.



Comité des régions de l'Union européenne (CoR - Committee of the Regions)

Assemblée des gouvernements locaux et régionaux de l'UE, est le porte-voix des régions et villes. Il émet des avis sur les nouveaux actes législatifs ayant un impact sur les régions et les villes (représentant 70 % de la législation de l'UE). 329 membres et 329 suppléants nommés par le Conseil de l'UE, sur proposition du gouvernement des États, pour un mandat de cinq ans, renouvelable.

Charte des droits fondamentaux de l'UE

Déclaration adoptée en décembre 2000, et à laquelle le traité de Lisbonne donne une valeur juridique contraignante. Texte de référence pour l'Agence européenne des droits fondamentaux, pour l'ensemble des pays et résidents de l'UE.

Commission européenne (CE)

Corps exécutif de l'UE. Il propose avec le Parlement la législation, exécute les décisions, applique les traités de l'UE organise l'activité quotidienne de l'UE. La commission est nommée pour 5 ans sur la base d'un accord entre les États membres et est approuvée par le Parlement. La commission est indépendante politiquement et est assistée de plusieurs dizaines de directions générales et de services basées le plus souvent à Bruxelles.



Conseil de l'UE (Conseil des ministres de l'UE)

C'est, avec le Parlement européen, l'une des institutions législatives de l'Union, chaque pays le préside pour 6 mois, tour à tour. Un ministre de chacun des États participe au Conseil selon le thème de la réunion.



Conseil européen

Réunion des chefs d'État et de gouvernement, avec la présidence de la Commission. Le conseil définit la direction politique générale et les priorités de l'UE.



Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)

Organe judiciaire de l'UE. Elle veille à l'application du droit de l'Union et à l'uniformité de son interprétation sur le territoire de l'Union. À cette fin, elle contrôle la légalité des actes des institutions de l'UE et statue sur le respect, par les États membres, des obligations qui découlent des traités. Elle interprète également le droit de l'Union à la demande des juges nationaux. Un juge de chaque pays et 8 avocats généraux siègent à Luxembourg.



FRA (Fundamental rights agency - Agence des droits fondamentaux)

Agence de l'Union européenne créée en 2007, son rôle est de

« Promouvoir et protéger les droits fondamentaux dans toute l'UE ». Elle est basée à Vienne en



Autriche et a la charge de compiler et analyser des données sur les droits fondamentaux, se référant aux principes de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Elle réalise des études et publie des rapports, sert de centre d'expertise pour les agences de l'UE et les États membres, ainsi que les candidats.

Intergroupe LGBT

Intergroupe au sein du Parlement européen regroupant des députés de 6 groupes (Socialistes et démocrates, Verts européens, Gauche unitaire européenne, Renew, Parti populaire européen et des non inscrits) dont les buts sont de surveiller le travail de l'UE sur le sujet des droits LGBTI et le faire avancer, la situation des États sur ces questions et de faire un lien avec la société civile.



Législation de l'Union européenne

La loi européenne est un système de droit qui prévaut sur celui des États.

- La législation primaire inclut les traités de l'Union européenne et d'autres accords de niveau identique. Elle est conclue par des négociations directes entre les gouvernements des États membres et définit le rôle et les pouvoirs des institutions de l'Union.
- La législation secondaire, basée sur les traités peut revêtir 5 formes :

Les règlements, qui sont directement applicables, une fois parus au journal officiel de l'Union européenne dans les droits nationaux, sans besoin de transcription nationale.

Les directives, qui obligent les États membres dans les objectifs qui doivent être atteints, dans une certaine durée, mais dont la forme et les moyens pour les atteindre sont laissés à la libre appréciation des États.

Les décisions, qui sont directement applicables et ne nécessitent aucune transcription. Elles peuvent s'adresser à des États, des structures, des particuliers.

Les recommandations sont, avec les avis, les 2 types d'actes légaux de l'UE sans obligation d'application. Sans avoir force de loi, elles ont un poids politique. Elles sont des outils pour des actions indirectes sur les législations des États membres.

Les avis, non légalement applicables, sont émis par le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne, le Parlement européen, le Comité des régions ou le Comité économique et social. Ce sont des instruments qui permettent aux institutions d'exprimer une opinion d'une façon non contraignante.

Parlement européen

C'est l'organe parlementaire de la démocratie de l'Union, il siège à Strasbourg. Il agit en tant que colégislateur avec le Conseil dans leur pouvoir d'adopter et de modifier les propositions



Parlamentum Europaeum

législatives et d'arrêter le budget de l'Union européenne. Il contrôle également le travail de la Commission européenne et des autres organes de l'Union européenne et collabore avec les parlements nationaux des États membres. Depuis 1979, les députés sont élus au suffrage universel, tous les 5 ans. Depuis le départ du Royaume-Uni de l'UE, la France a droit au second contingent national avec 79 sièges (sur 705). Ils sont élus au sein d'une circonscription unique, à nouveau depuis 2019.

Service européen pour l'action extérieure (SEAE, anglais : European External Action Service - EEAS)

Le SEAE est le service diplomatique de l'Union européenne. Il aide le chef des affaires étrangères de l'UE – le/la Haut représentant-e pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité – à conduire la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union. Il existe près de 140 délégations à travers le monde, dont les travaux sont similaires à ceux d'une ambassade.

ONU

Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (CDH NU, anglais : United Nations Human Rights Council - UN HRC)

C'est un organe intergouvernemental du système des Nations Unies chargé de renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde.

Il a également pour mission de faire face à des situations de violations des droits de l'homme et de formuler des recommandations à leur sujet. Il

examine toutes les questions et situations en lien avec les droits de l'Homme qui nécessitent son attention.

Il se réunit à l'Office des Nations Unies à Genève. Le Conseil est composé de 47 États membres qui sont élus par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Conseil des droits de l'homme a remplacé l'ancienne Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (EI OSIG, anglais : Independent Expert on sexual orientation and gender identity - IE SOGI)

Expert chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Son mandat a été créé par une résolution du CDH NU en 2016 pour trois ans, qui a été renouvelée. L'actuel expert est Victor Madrigal-Borloz. Le costaricain a pris ses fonctions début janvier 2018. Il est le deuxième à occuper ce mandat. Les services du EI OSIG produisent et diffusent des rapports sur l'état des droits et le respect des personnes et différentes questions liées aux thématiques LGBTI. Il est rattaché au bureau de la Haut-commissaire aux droits de l'Homme.

Haut-commissaire aux droits de l'Homme (HCDH)

Principale entité des Nations Unies en matière de droits de l'homme. Son rôle est de promouvoir et protéger les droits de l'homme à l'échelle mondiale, d'aider à autonomiser les individus (avec des activités de recherche, de plaidoyer et en matière d'éducation), de fournir une assistance aux gouvernements, d'intégrer les droits de l'homme dans tous les programmes des Nations Unies afin de garantir que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme – les trois piliers essentiels du système des Nations Unies – sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Ce poste est aujourd'hui occupé par l'ancienne présidente socialiste chilienne, Michelle Bachelet.



•

Sources

Inter-LGBT, Chambre de commerce gaie du Québec, Sites institutionnels des organismes cités, Onusida, Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec – Comité Orientations et identités sexuelles, Aides, GAGL 45, Amnesty France, SOS Homophobie, OMS, Enfance et Familles d'Adoption, Service-public.fr, le 190.fr, Wikipedia.org



DEPUIS 40 ANS

L'association **Homosexualités et Socialismes (HES LGBTI+)** a été créée en juillet 1983.

Elle rassemble les personnes LGBTI+ et toutes celles qui ont à cœur de travailler à faire avancer toutes les forces de la gauche et de l'écologie dans leurs réflexions et propositions sur l'égalité et l'émancipation, contre les discriminations des lesbiennes, des gays, des bis, des trans et des intersexes.

TRAVAIL EN FRANCE ET L'INTERNATIONAL

HES LGBTI+ est adhérente de plusieurs groupes et structures LGBTI+ ou de défense des droits humains en France, dans l'Union européenne et l'Europe et dans le monde.

ILGA-Europe, chapitre européen de la grande interassociative mondiale ILGA, et l'association **Égides**, alliance francophone internationale LGBTI.

AVEC TOUTE LA GAUCHE ET LES ÉCOLOGISTES

HES travaille aussi avec les groupes internes et commissions LGBTI+ des autres partis de gauche et écologistes. Avec la *Commission LGBTI d'EELV*, *Fier-es et révolutionnaires*, *commission LGBTI du PCF* et le *Comité LGBTI+ de Génération-s*.

Organiser des actions, diffuser des textes cosignés et militer ensemble pour que, dans nos organisations et univers respectifs, dans les collectivités dirigées par la gauche et les écologistes, dans toute la société, la lutte pour l'égalité et contre les discriminations continue d'avancer.

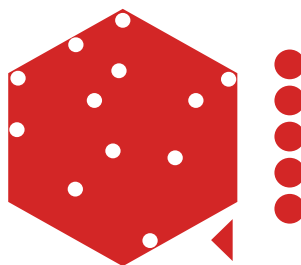
UNE ASSOCIATION INDÉPENDANTE

Libre de ses réflexions et ses actions, HES est un think tank thématique dont les adhérents sont membres ou non de partis politiques ou de toute autre structure et quelles que soient leur identité de genre, leur orientation sexuelle.

Nous nous réunissons, débattons et luttons contre les discriminations, pour l'égalité de dignité et l'émancipation, qui sont au cœur du combat de la gauche politique depuis plus d'un siècle.

DES GROUPES LOCAUX PARTOUT EN FRANCE

HES a de multiples groupes locaux partout en France, Marseille, Paris, La Rochelle, Rennes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Lyon, Nancy, Toulouse...



REJOIGNEZ-NOUS ET ADHÉREZ!

Venez militer à nos côtés dans nos groupes locaux ou en ligne, pour nous soutenir, pour diffuser nos travaux et les élaborer avec nous et participer à nos discussions afin de défendre les droits LGBTI+ en France et en Europe.

Les dates à retenir

8 mars

Journée internationale des droits des femmes

31 mars

Journée internationale de la visibilité transgenre

24 avril

Journée journée de mobilisation contre la sérophobie

26 avril

Journée mondiale de la visibilité lesbienne

Dernier dimanche d'avril

Journée nationale du souvenir de la déportation

17 mai

**Date anniversaire de la promulgation de la loi Taubira
MARIAGE POUR TOUS**

Journée mondiale de lutte contre les LGBTIphobie IDAHOBTB (journée mondiale contre l'homophobie)

D'avril à août

Période des Marches des Fiertés dans toute la France

Dernier samedi de juin (en général)

Marche des Fiertés de Paris-Île-de-France

23 septembre

Journée mondiale de la bisexualité

26 octobre

Journée de la visibilité Intersexe

20 novembre

Journée du souvenir trans (Trans day of remembrance TDOR)

1^{er} décembre

Journée mondiale de lutte contre le VIH-Sida

10 décembre

Journée internationale des droits de l'Homme

17 décembre

Journée mondiale pour l'élimination des violences contre les travailleurs-ses du sexe



RETROUVEZ HES LGBTI+ EN LIGNE



facebook.com/hesfrance



twitter.com/hes_france



instagram.com/HES_france



t.me/HES_LGBTI



www.hes.lgbt

Adhérer à HES LGBTI+



À retrouver, sur le site de HES LGBTI+,
nos dernières informations et les
contacts pour toute l'équipe nationale
avec les délégué-es des groupes locaux.

ABÉCÉDAIRE LGBTI ET PLUS...

Les mots du militantisme ne sont pas un espace restreint, secret, inaccessible au plus grand nombre ou opaque. C'est précisément le contraire qui doit prévaloir, en toute transparence.

Ce document ne se prétend aucunement exhaustif, et n'a pas l'intention de faire une liste figée des termes que nous avons à connaître, comme militant·es, allié·es ou élu·es. Ce serait, d'une part, présomptueux et réduire un peu trop vite, ce travail permanent qu'est la lutte pour l'égalité et les droits.

Et ce serait aussi oublier que l'action militante n'a aucune limitation, que ce que nous définissons aujourd'hui ne saurait contraindre ce que nous pourrions inventer demain, et ce que d'autres construiront encore après.

Ce livret n'a comme buts que d'informer et tenter de former celles et ceux qui, volontaires, voudraient s'engager pour les droits des personnes LGBTI+. Qui se trouvent assez curieux pour partager les luttes des militant·es et les engagements des acteur·rice·s associatif·ve·s de tout poil et qui souhaitent sincèrement avoir les mêmes bases de discussion pour un dialogue intelligible et constructif, qui ne nécessite pas au préalable d'être toutes et tous d'un même avis...

HES LGBTI+



7 €

ISBN 978-2-9577027-3-2



9 782957 702732